



L'auditoire

JOURNAL DES ÉTUDIANT-E-S DE LAUSANNE

Dossier Quand on saura tout !

Focus sur le débat
sécuritaire
page 4

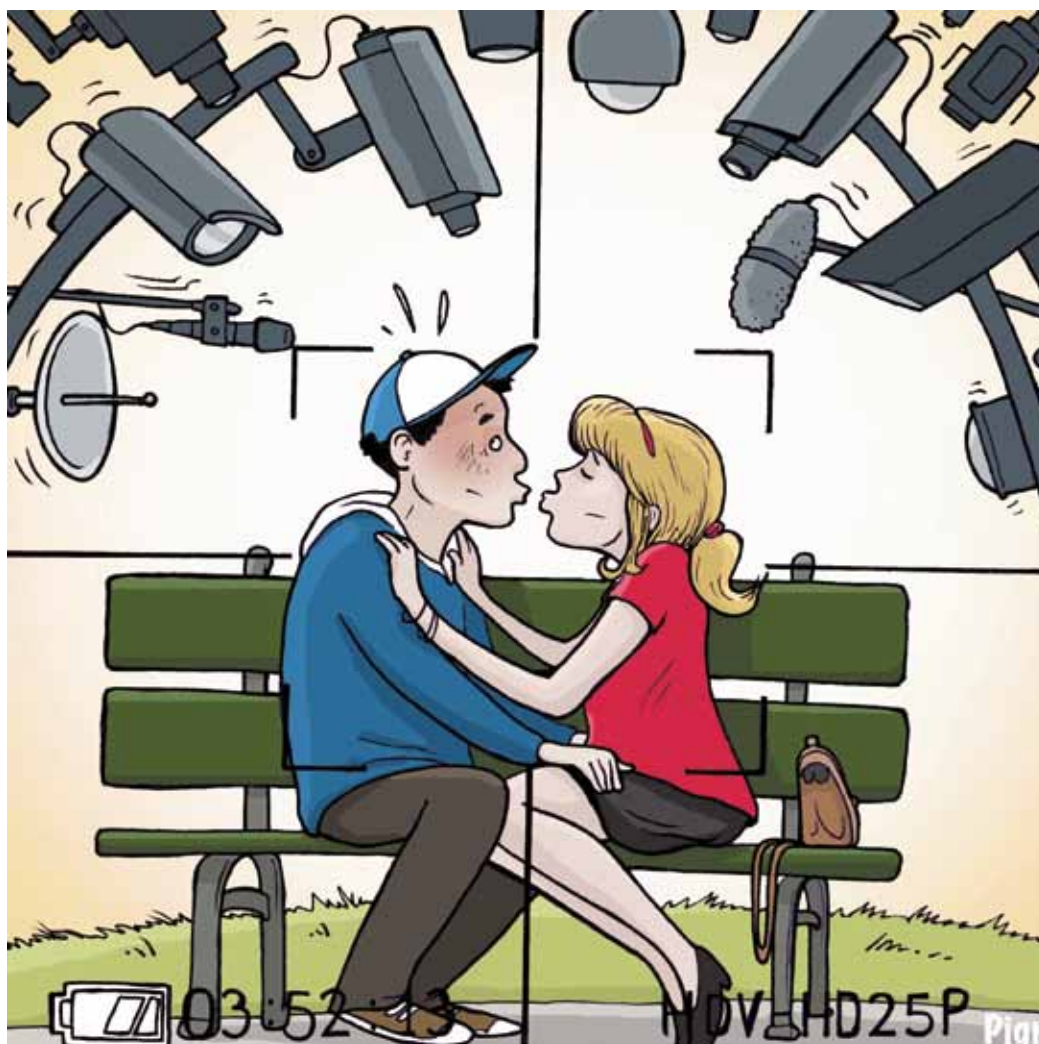
Ex Cathedra **Béatrice Métraux**
Point de vue d'une conseil-
lère d'Etat sur la sécurité
page 3

Pol / Soc **Campus surpeuplé**
L'Université de Lausanne
victime de son succès
page 12

Campus **Spotted**
You know you love me
XOXO, Unil girls
page 16

Sport **Tokyo2020**
Enjeux olympiques
page 18

Culture **Voix de prisonniers**
Textes de condamnés à mort
mis en musique
page 20



Igor Paratte



Bonnet rouge et rouge bonnet

Depuis quelques semaines, les habituels vents bretons ont accueilli un nouveau venu: celui de la révolte. En cause: l'application de l'écotaxe dès janvier 2014, qui concerne principalement la circulation des poids lourds. Ces derniers jours, les bonnets rouges ont envahi les rues et les réseaux sociaux. Les médias leur ont même trouvé une petite place entre les journalistes tués au Mali et la mort de Lou Reed. Derrière ce symbole, ou plutôt dessous: des agriculteurs et des syndicalistes, mais aussi des patrons et de grands distributeurs. Outre le coup de pub monumental pour Armor Lux, fabriquant desdits bonnets, la récupération du mouvement par les anti-Hollande en général a fait l'objet de nombreux articles. Le combat des exploitants bretons est vite devenu le catalyseur des ronchonnements et autres griefs contre la politique du gouvernement et «l'injustice fiscale». Les quelques journalistes du *Monde* ou du *Huffington Post* à s'être penchés sur les groupes Facebook et autres comptes Twitter liés au mouvement ont vite mis au jour le lien plus que lointain des administrateurs avec la Bretagne et le monde de l'agroalimentaire, et surtout leurs accointances avec la droite.

Parmi les «amis» et autres «followers» des groupes au bonnet rouge, on retrouve les pages Facebook de «Stop immigration France», «Contre le retour de Leonarda» ou encore le compte Twitter «Adoptés pour l'enfance» de la Manif' pour tous. Marine Le Pen fut en

outre à l'origine d'une vague de photos de profil au bonnet rouge.

Un débat qui en cache un autre

Tout cela ne fait que mettre en évidence le détournement politique du débat autour de l'écotaxe. Et relègue au second plan le réel problème, écologique celui-ci, posé par l'industrie agroalimentaire de manière générale et tout particulièrement en Bretagne.

Les dérives d'un productivisme effréné

Alors qu'il y a peu l'opinion publique dénonçait la surindustrialisation de la région, coupable d'une pollution extrême notamment au niveau des nappes phréatiques (la France a d'ailleurs été condamnée récemment par la Cour de justice de l'Union européenne pour non-respect des seuils en matière de nitrates), ces arguments semblent avoir disparu aujourd'hui. Le réel coupable ne serait-il pas, en effet, le modèle d'élevage industriel pour lequel la Bretagne fait figure de cas d'école mais qui commence à poser problème partout dans le monde? Qui, sous son bonnet rouge, pense à chercher les causes de la crise au sein des dérives d'un productivisme effréné? La participation des grands distributeurs comme Leclerc au sein du combat contre l'écotaxe est d'ailleurs symptomatique de cette

décentralisation du débat. La Bretagne, avec ses 50% de la production nationale de porcs en un territoire relativement restreint (pour ne citer que cet aspect-là), pourrait être considérée comme le reflet métonymique d'un problème bien plus général.

Ces millions de victimes muettes

Autre problème, un peu moins traité par les médias mais néanmoins de plus en plus présent dans la tête des consommateurs: le bien-être animal. Une récente étude du CIWF (Compassion in World Farming) a mis en évidence cette considération: sur les 1017 personnes interrogées, 59% affirment tenir compte du mode d'élevage des poulets, et 70% assurent être prêts à payer entre 2 et 10 euros supplémentaires pour un animal élevé en plein air. Mais les quelques propositions pour améliorer les conditions d'élevage sont souvent accueillies par la même irritation, qui peut être compréhensible: dans une situation de concurrence où le marché allemand prend de plus en plus le pas sur les autres, toute mesure ayant pour conséquence une augmentation générale des coûts ne peut être applaudie à l'unanimité. Le chemin est encore bien long à parcourir. Et il est certain qu'au milieu des débats sur la fiscalité, l'écologie, l'emploi et la productivité, les voix sont trop bruyantes pour qu'un bèlement ait une chance de se faire entendre... •

Séverine Chave

Sommaire

Dossier	page 04
Politique / Société	page 11
FAE	page 14
Campus	page 16
Sport	page 18
Agenda	page 19
Culture	page 20
Chien méchant	page 24

REMERCIEMENTS
LE SCOTT, PIZZACH, BRIAN POUR SA PRÉSENCE UTILE ET MATURE, LES ANCIÈRES DE L'AUDITOIRE POUR LEUR ESPRIT LIBRIQUE, LES PÂTES DE PENEYLE-JORAT, ALBERTO POUR BÉA, LES TAXIS LAUSANNOIS (ON ESPÈRE) ET LA FAE DE NOUS LES PAYER, PUBLIBIKE (LA PROCHAÎNE FOIS ON LOUE UNE LIMOI), QUENTIN POUR SON OUVERTURE D'ESPRIT CONCERNANT LES MISES ANU, LES TESSINOIS ET TESSINOISES QUI PUENT, LA RÉDACTION POUR SON HUMOUR

L'AUDITOIRE

N° 217
BUREAU 1190, BÂTIMENT ANTHROPOLE
1015 LAUSANNE
T 021 692 25 90 - F 021 692 25 92
ÉDITEUR FAE
E AUDITOIRE@GMAIL.COM
WWW.AUDITOIRE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
SÉVERINE CHAVE, JULIEN BOCOQUET, QUENTIN TONNERRE, ETIENNE KOCHER, JULIE COLLET, LUCILE DAVIERS, KATHLEEN VITOR, FABIEN BUTHEY, MELANIE UTIGER, LAURA GIAQUINTO, LAURÉANE BADOUX, THIBAUD DUCRET, DAVID ROCHAT, CÉZANNE TRUMMER, GUILLAUME BEAUSIRE, ADRIEN VINCART, BRUNO PELLEGRINO, ALEXIS RIME

MAQUETTE
MARC AUGÉY

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
PIERRE-ALAIN BLANC

IMPRIMERIE
IMPRIMERIE SAINT PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION
RÉDACTION EN CHEF
SÉVERINE CHAVE, QUENTIN TONNERRE

DOSSIER
JULIE COLLET

CAMPUS ET SPORT
LUCILE TONNERRE

POLITIQUE - SOCIÉTÉ
THIBAUD DUCRET

FAE
JULIEN BOCOQUET

CULTURE
JEANNE GUYE

PHOTO ET GRAPHISME
JULIE COLLET

«Pour moi, il n'est pas question de faire la guerre aux jeunes en matière de sécurité»

Rencontre avec Béatrice Métraux

Dès le mois de janvier, la conseillère d'Etat vaudoise Béatrice Métraux prendra la tête du nouveau Département des institutions et de la sécurité. En lien avec notre dossier, nous l'avons interrogée sur les thèmes sécuritaire et de la crise du service pénitentiaire.

Quels seront les bénéfices du regroupement des portefeuilles de la Justice et de la Police au sein d'un seul département, comme cela a déjà été fait dans la plupart des cantons?

Le département qui rassemblait jadis police, service pénitentiaire et relations avec l'ordre judiciaire a éclaté en 1998 pour des raisons politiques. Depuis, cela n'avait pas été contesté.

Retrouver cohérence et cohésion au sein de la chaîne pénale

En juin 2013 mon département a organisé les Assises de la chaîne pénale, deux journées consacrées à la réflexion sur des thèmes sécuritaires que l'on retrouve partout en Suisse: accélération des procédures, surpopulation carcérale, criminalité étrangère, etc. L'une des réponses à ces questions était justement ce regroupement des trois entités citées précédemment en un seul département pour retrouver cohérence et cohésion au sein de la chaîne pénale. Les trois services doivent communiquer sans arrêt, d'où le désir de travailler ensemble et d'avoir une politique sécuritaire coordonnée. La volonté commune reste que la population vaudoise s'y retrouve. Les avantages se situent donc surtout au niveau de la rapidité et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Quelle est votre priorité en matière de sécurité, et à quelles résistances serez-vous confrontée pour remplir vos objectifs?

Je ne vois pas le type de résistances qui pourrait naître, que ce soit au Grand Conseil ou au Conseil d'Etat. La volonté de l'Etat reste d'assurer la tranquillité et la sécurité de l'ensemble de la population.

Evidemment, la notion de sécurité diffère à droite et à gauche, mais je crois que nous devons répondre aux soucis de la population et qu'il y aura consensus sur cette réponse.

Selon les récentes communications de la police cantonale, la situation de la surpopulation dans les prisons n'a jamais été pire qu'à l'heure actuelle. Partagez-vous ce constat ?

Oui, il y a une surpopulation, pas seulement dans le canton de Vaud mais partout en Suisse. Les établissements ne sont pas du tout adaptés à ce que l'on vit actuellement: les plus anciens datent du début du XX^e siècle, et montrent des signes clairs de vétusté.

Il n'y a pas eu de réels investissements dans le milieu carcéral depuis une dizaine d'années

Ces dernières années, le canton a rétabli ses finances, mais au détriment probablement d'investissements dans des domaines jugés moins sexy, comme les prisons. Ainsi, il n'y a pas eu de réels investissements dans le milieu carcéral depuis une dizaine d'années. Mais l'on prend les mesures pour y répondre et l'on tente de rattraper le retard. Avec l'ouverture de nouvelles places de détention dans quelques mois, nous en aurons créé 200 en un an, ce qui représente une augmentation de 25%. De plus, j'ai obtenu une enveloppe de 100 millions de francs pour d'autres chantiers d'envergure actuellement à l'étude.



Quelles sont les causes de cette surpopulation?

Statistiquement, la criminalité est en hausse. Entre 2011 et 2012, par exemple, elle a augmenté de 18,5%. Ceci est dû à une conjonction d'événements économiques, politiques et démographiques.

Les opérations policières menées par Lausanne et par le Canton («Héraclès» et «Strada»), ont entraîné une plus forte présence policière dans la rue, donc plus d'arrestations et de mises en détention préventive. En dix ans, le canton de Vaud a augmenté sa population de 100'000 habitants. Quand une population s'accroît, malheureusement, le nombre de délinquants fait de même. Parallèlement, la globalisation amène l'appauvrissement d'un certain nombre de populations dans les pays en voie de développement. Or nous sommes une vitrine, avec des possibilités économiques et une certaine facilité de vie qui font envie. Une fois en Suisse, sans chance de trouver un emploi ou d'obtenir un permis de séjour, certains sombrent dans la petite délinquance.

Les dispositifs de surveillance électronique, comme la vidéosurveillance, sont-ils selon vous un moyen efficace de lutter contre la criminalité dans les lieux publics?

Personnellement, je pense que ça ne remplacera jamais la présence de policiers sur le terrain. Mais si ça permet à la population de se sentir plus tranquille, pourquoi pas...

Que pensez-vous de la polémique actuelle autour des nuits lausannoises et des mesures prises à cet égard? La jeunesse ne se retrouve-t-elle pas sur le banc des accusés dans un procès trop hâtivement traité?

Il ne m'appartient pas, et je ne le souhaite pas, de commenter la politique communale lausannoise en matière de sécurité. Cependant, il est vrai qu'il y a toujours ce sentiment diffus d'insécurité que nous devons combattre.

Mais pour moi, il n'est pas du tout question de faire la guerre aux jeunes en matière de sécurité. La grande majorité participe à la vie nocturne sans poser de problèmes, et c'est aussi embêtant pour eux de subir toute cette violence inutile.

Il est important de rappeler qu'il y a des règles à respecter

Je pense qu'il est important de donner un message, de rappeler qu'il y a des règles à respecter. La violence appelle la violence: il est de la responsabilité des autorités d'apaiser la situation, même si cela peut passer par des mesures qui déplaisent à certains. •



Sécurité publique ou contrôle politique?

Afin de rebondir sur le thème de son dernier «Chien méchant» – à savoir le plan «Héraclès» – *L'auditoire* s'empare du sujet ô combien vaste et primordial de la sécurité. Panorama.

La sécurité est un concept à multiples facettes touchant une pluralité de domaines. Physiquement, la sécurité est définie comme étant l'état d'une situation présentant le minimum de risque; psychologiquement, c'est l'état d'esprit d'une personne qui se sent tranquille et confiante. Enfin, de manière générale, c'est le sentiment d'être à l'abri de tout danger et risque.

Maslow place le besoin de sécurité sur le deuxième palier de sa pyramide, démontrant, par la place même qu'il lui accorde, l'importance que ce concept occupe dans le développement de l'être humain. Toutefois, au-delà de son évidente nécessité, la sécurité peut également être un droit qu'il faut revendiquer, un objectif à atteindre, une valeur à défendre, un abus de confiance.

Dans le cadre du débat sécuritaire actuel, *L'auditoire* s'est penché sur différents tenants et aboutissants de l'utilisation actuelle de la sécurité, ou plutôt du sentiment d'insécurité. Que ce sentiment soit construit par des politiques, prenant les immigrés comme boucs émissaires (p. 5), ou par la presse à scandale, conduisant ainsi à la remise en question du système actuel de réinsertion des prisonniers et prisonnières (p. 8), il ne prouve qu'une chose: des mesures ultra-répressives engendrent de la violence.

Des mesures ultra-répressives engendrent de la violence

En parlant de mesures répressives, *L'auditoire* fait le point sur celles prises par la Municipalité lausannoise dans le but d'améliorer la sécurité nocturne en ville et notamment sur la réglementation liée à la vente d'alcool



Omniprésence de la sécurité électronique à l'Unil comme partout ailleurs.

en p. 7. Mais nous souhaitons également savoir ce que le peuple pensait de tout cela, c'est pourquoi nous nous sommes rendus sur place lors de la manifestation du 11 octobre dernier. De Grancy à la Riponne, de nombreuses réactions se sont fait entendre, découvrez-les en p.7.

Dans un autre registre, le cinéma expérimente, développe et met en scène ce grand sujet de société qu'est la sécurité, remettant en question l'homme et sa foi en la technologie (p. 6).

Visionnaires et précurseurs, certains films avaient annoncé l'hégémonie de l'électronique comme système de sécurité. Notre campus n'est d'ailleurs pas épargné puisque les portes s'ouvrent désormais à l'aide de la campus card à Geopolis. Zoom avant en p. 9.

Si le projet de placer des caméras de surveillance à la Banane reste de la

musique d'avenir, ce n'est pas pour autant le cas dans d'autres campus. L'interview d'une étudiante californienne met en perspective notre situation (p.10). Force est de constater que les mesures à prendre pour se protéger ne sont pas les mêmes d'un continent à l'autre et que certaines attaques peuvent se répercuter bien au-delà de nos frontières. Il est nécessaire, dès lors, de se poser la question de l'exigence d'un dispositif de sécurité au niveau mondial et des structures à mettre en place, p. 10. •

Julie Collet

NOLWENN

Parlons peu, parlons clair.

Tél. 0901 777 177

(Fr. 3.15/min depuis une ligne fixe)

Consultation voyance

L'insécurité n'est pas négociable

Face au sentiment d'insécurité élevé et à l'apparente recrudescence de la criminalité, les politiques s'affolent. Pour tous, une évidence: la répression. Et surtout une cause: l'immigration.

Dans son dernier ouvrage *Criminalité en Suisse. La vérité en face*, Marie-Hélène Miauton dresse le noir tableau d'une Suisse croulant sous le crime et l'impunité. La présidente de l'Institut de recherches économiques et sociales MIS Trend S.A. sombre dans l'abyssale profondeur des poncifs ineffables, du symptématique stéréotype de l'étranger ou étrangère criminel à l'appareil médiatique gauchiste et captieux. Ces mêmes abjections qu'elle publie à longueur d'année dans les colonnes du *Temps*. *L'auditoire* profite de l'occasion pour revenir sur la construction, par les politiques, du sentiment d'insécurité qui fomenta la xénophobie.

L'étranger, encore, toujours

Car pour Marie-Hélène Miauton, qui ferait bien de ressortir ses manuels d'histoire, un seul responsable à l'insécurité: l'immigré. «Nous accueillons trop d'étrangers qui sont malintentionnés et qui se cachent derrière nos lois sur l'asile pour venir perpétrer ici leurs forfaits», postule-t-elle. Et notre illustre philanthrope de répéter inlassablement dans les médias qu'elle n'incite pas à la haine.

André Kuhn, professeur à l'Institut de criminologie et de droit pénal à l'Unil, démontre pour sa part que «lorsque l'on utilise des statistiques bivariées, on peut quasiment tout dire», y compris faire passer l'étranger pour le responsable de la chienlit. En manipulant les statistiques, il est donc possible d'établir des corrélations entre la couleur du passeport et la criminalité. Pourtant, dans un modèle à plusieurs variables, les résultats se transforment sensiblement. Constat prime-sautier: en Suisse, 47% des condamnés sont étrangers alors que la population totale n'est composée que de 21% d'étrangers. L'étranger est donc plus criminel que le Suisse? En s'y penchant d'un peu plus près, on

remarque que les criminels sont la plupart du temps de jeunes hommes socio-économiquement défavorisés. Et que parallèlement, la population migrante est, elle aussi, essentiellement composée de cette même catégorie de personnes. Ce qui explique statistiquement pourquoi l'on retrouve un tel pourcentage d'immigrés dans la population carcérale. Pour André Kuhn, «il est dès lors totalement erroné de comparer les étrangers aux nationaux, puisque l'on compare alors une population faite essentiellement de jeunes hommes à une population de nationaux vieillissants et composée des deux sexes à proportions à peu près égales.»

Nicolas Bancel, professeur d'anthropologie historique des représentations du corps à l'Unil, rappelle quant à lui

que les politiques stigmatisantes ne datent pas d'hier: «La stigmatisation politique des étrangers au prétexte de la sécurité est une thématique très ancienne, qui remonte, au moins, au XIX^e siècle.» Suivirent les campagnes xénophobes sur ce thème dans les années 1930 dans pratiquement tous les pays d'Europe, puis l'émergence du Front national en France dans un contexte de marasme économique et de chômage de masse dans les années 1980. Des thèses que l'on a pu retrouver dans la rhétorique sarkozyste ou dans les récents propos du ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls.

La violence construite

Les actuelles politiques sécuritaires de répression qui s'inscrivent dans la ligne

LES ÉTRANGERS SE SENTENT
DE PLUS EN PLUS SUISSES



directe des écrits de Marie-Hélène Miauton font fausse route pour deux raisons: d'une part, leur propre invention de l'insécurité et d'autre part, leur responsabilité dans la reproduction des actes criminels. En effet, comme l'analyse le sociologue français Laurent Mucchielli dans *L'invention de la violence*, les mesures de la délinquance reposent souvent sur des données trompeuses. Lorsque les communiqués des instances politiques font état d'une augmentation de la criminalité, ils s'appuient *de facto* sur les chiffres de la police ou de la justice qui ne dépendent pas uniquement de la réalité objective, mais également de l'activité de ces institutions. Laurent Mucchielli constate que la montée de l'angoisse résulte en bonne partie de l'abaissement du seuil de tolérance face aux comportements agressifs. A faire frémir le malhonnête alarmisme inconditionnel de Marie-Hélène Miauton.

Les politiques répressives et stigmatisantes sont également responsables de ce que l'on nomme les «prophéties autoréalisatrices». Selon Nicolas Bancel, «produire de la stigmatisation crée une dynamique en miroir: d'une part, les populations stigmatisées sont soupçonnées de commettre des actes délictueux et, faisant l'objet d'une surveillance accrue, elles sont plus souvent mises en cause; d'autre part, la stigmatisation produit chez ces groupes une identification à l'image que l'on projette sur eux.» La construction du sentiment d'insécurité se révèle être, *in fine*, une manière comme une autre de légitimer l'intervention de l'Etat et la normalisation des comportements sociaux.

Pour acquérir le recueil excrémental de Marie-Hélène Miauton, vous devrez déboursier 28 francs. *L'auditoire* se targue de le décredibiliser en toute gratuité. •

Quentin Tonnerre

Un monde sûr, ça n'existe qu'au cinéma

Le septième art, non content de nous divertir, pense aussi régulièrement à nous faire réfléchir. Entre deux effets pyrotechniques et autres images merveilleuses, il nous interroge sur des thèmes divers et variés. Parmi ceux-ci: la sécurité. Panorama, bien entendu non exhaustif, de ses représentations cinématographiques.

Le cinéma, comme tout art, nous parle du monde. Depuis sa création, il n'a ainsi pas manqué de traiter de ce grand sujet de société qu'est la sécurité. Dépeignant la réalité actuelle d'un trait forcé mettant en exergue ses dérives, reconstituant le passé pour mieux parler du présent ou illustrant dans le contexte de demain les problématiques d'aujourd'hui; nombre de films, d'époque et de genre différents, se sont penchés sur la question.

Mon voisin le tueur

À l'origine de tout besoin sécuritaire: la peur. De fait, la période tourmentée du début du siècle passé voit son cinéma marqué par la crainte du conflit. En 1936, *Les mondes futurs*, sur un scénario de H. G. Wells, prophétise avec une précision terrifiante la Seconde Guerre mondiale; excepté une issue beaucoup plus pessimiste, puisqu'elle renvoie l'humanité à un âge féodal où les individus survivent cloisonnés.

A l'origine de tout besoin sécuritaire: la peur

Dans l'après-guerre, le danger nucléaire intensifie cette angoisse de l'extérieur. Avec *Docteur Folamour*, Kubrick fustige l'inconséquence des gouvernements et les risques de dérapage. En 1968, il inaugure avec le fameux HAL 9000 de *2001, L'odyssée de l'espace* un nouveau thème: celui de la technologie incontrôlable. Ainsi, deux ans plus tard, *Le cerveau d'acier* imagine qu'un superordinateur censé contrôler l'armement nucléaire américain se rebelle et impose sa domination au monde entier afin d'en assurer la sécurité. L'idée est reprise la décennie suivante par *Terminator*.

Peur sur la ville

Quant à la sûreté intérieure, deux extrêmes sont explorés. D'un côté, des autorités laxistes qui laissent la criminalité investir les rues. Foisonnant dans les *seventies*, le genre du *vigilante movie* – dont la figure emblématique est sans conteste Charles Bronson et son *Justicier dans la ville* – offre une réponse radicale à cette insécurité croissante: les civils prennent les armes et s'en vont éradiquer le mal à coups de *shotgun*. Souvent accusés de fascisme, ces films jouent au contraire sur l'ambivalence morale de telles actions (en appliquant la loi du Talion, le vengeur anonyme s'aliène inévitablement).

Le meilleur des mondes

À l'inverse, la science-fiction dépeint les conséquences d'une sécurité abusive: un monde dystopique régi par un Etat totalitaire sacrifiant les libertés individuelles pour le «bien commun».

En transformant New York puis Los Angeles en prisons géantes, John Carpenter attaque avec cynisme les dérives de son gouvernement, imaginant des lois qui interdisent «la cigarette, l'alcool, la drogue, les femmes – à moins bien sûr d'être marié –, le langage grossier et la viande rouge», ou nous gratifiant, au détour d'un plan, d'un bel oxymore: «*Liberty Island Security Control*». Chez Godard, les habitants d'*Alphaville* sont «esclaves des probabilités», la nature humaine ayant été effacée au profit de la rationalité et la logique. Dans *THX 1138* de George Lucas, l'humanité vit dans un univers sous-terrain aseptisé, où les rapports sexuels sont prohibés et l'ordre assuré par une police robotique. Avec *Brazil*, relecture absurde de *1984*, Terry Gilliam nous présente une société ultra-bureaucratique où une simple mouche peut dérégler la



THX 1138, le meilleur des mondes selon George Lucas.

machine administrative et conduire à la mort d'un innocent.

Des prévisions d'autant plus sombres que la plupart des institutions dépeintes se battent contre des moulins à vent, quand elles ne manipulent pas les angoisses collectives à dessein.

«S'il y a une faille, elle est humaine»

La menace fantôme

Même sans aller très loin dans l'anticipation, le cinéma révèle un des risques majeurs du contrôle outrancier: le viol de la sphère privée. Le thriller *Ennemi d'état* de Tony Scott dénonce ainsi une surveillance outrepassant les limites entre sécurité nationale et protection des libertés individuelles. *The Dark Knight* traite également du sujet (Batman détournant les réseaux de télécommunication pour cartographier la ville), tout en incarnant la paranoïa post-11 Septembre: Christopher Nolan fait du Joker un terroriste prônant l'anarchie

et faisant vriller le système de l'intérieur à l'aide seulement de «quelques bidons d'essence et allumettes».

Enfin, *Minority Report* synthétise bien la question, puisqu'il présente le modèle parfait (grâce à un trio de précognisants, les criminels sont arrêtés avant d'avoir fauté) et en illustre l'échec. Non seulement cette méthode cache une certaine perversion morale (le crime n'ayant finalement pas lieu, la présomption d'innocence est bafouée), mais se révèle également faillible (le fameux rapport minoritaire laisse place au doute) et surtout corrompible.

«S'il y a une faille, elle est humaine.», affirme le personnage de Colin Farrell. Spielberg lui-même renchérit: «Tout système judiciaire, si sophistiqué soit-il, ne sera jamais parfait, car nous ne sommes pas parfaits.»

Ainsi, quelle que soit son approche, le cinéma nous donne à voir la sécurité absolue comme une chimère aussi fantaisiste que les récits dans lesquels elle s'incarne. •

Plan «Héracles» : un sac de nœuds pour les autorités

Ces derniers mois, chose peu commune, c'est moins la déferlante de décibels que le mécontentement qui a fait trembler les murs des discothèques lausannoises. Le monde de la nuit se croit attaqué, il riposte.

À la suite des violentes bagarres de l'été 2012 et de la multiplication des plaintes dues aux activités nocturnes, la Municipalité se devait d'agir pour calmer les esprits. On a ainsi vu émerger des mesures ayant pour but de limiter la consommation d'alcool en milieu urbain. Questionné sur le sujet, Filippo Rivola, responsable de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne et auteur de l'étude «Jeunes, alcool et espaces publics», constate que «certes, une part des mesures sont radicales, mais d'autres auraient été pires! Celle qui visait à interdire la consommation d'alcool sur l'espace public n'a, heureusement, pas été retenue et aurait créé une tension perpétuelle entre les jeunes et la police.»

L'art de la négociation

Un bilan de la situation actuelle s'avérerait

aisé s'il n'impliquait, de part en part, que les acteurs municipaux et nocturnes. Or, un autre groupe s'interpose: les citoyens et citoyennes n'en pouvant plus des perpétuelles nuisances sonores.

«Maîtriser l'art du compromis»

Ainsi, la Municipalité se trouve aux prises avec deux groupuscules antagonistes. Parvenir à une entente nécessite un travail titanesque. «Dans ce domaine, il faut maîtriser l'art du compromis, pour trouver un juste milieu entre ces intérêts divergents», résume le chercheur. Si les esprits sont quelque peu apaisés, la fermeture des boîtes à 3 h étant réservée aux quelques cas dissidents, d'autres mesures dérangent. C'est le cas de l'interdiction

de vente d'alcool à partir de 20h le week-end qui en contrarie plus d'un. Pour Filippo Rivola, elle devrait être une mesure efficace contre la consommation excessive: «Il s'agit avant tout de santé publique, car c'est la consommation spontanée qui est visée.»

Boucs-émissaires d'un fléau sociétal

Autre danger: le débat actuel qui tend, volontairement ou non, à désigner les jeunes comme seuls coupables d'un procès qui en compte bien plus. Qu'en est-il de celles et ceux qui, tous âges confondus, sortent des bars pour fumer, générant ainsi des nuisances sonores considérables? De l'avis du chercheur, la réponse est financière: «Qui consomme dans un établissement public génère un gain économique qui justifie les nuisances. En revanche, l'alcool acheté dans un

magasin ne crée pas une compensation économique suffisante pour justifier ces dernières aux yeux du monde politique.»

Musique d'avenir

Les spécialistes s'accordent à dire qu'une interdiction ne résout en rien les problèmes si l'on ne l'accompagne pas de mesures préventives efficaces. Bien que la ville ait annoncé qu'elle travaillait activement en ce sens, notamment pour prolonger l'heure d'ouverture des boîtes de nuit jusqu'à 6h tout en accroissant l'offre en transports publics, il reste à voir si ces promesses d'avenir deviendront des faits concrets ou si elles resteront au stade embryonnaire d'une idée griffonnée négligemment sur un bout de papier lors d'une séance. •

Lucile Tonnerre

Nouvelles mesures pour les nuits lausannoises: ce qu'en pense le peuple

Lors de la manifestation du 11 octobre dernier ayant pour but de défendre la vie nocturne du centre-ville, L'auditoire est allé à la rencontre de la population. De Grancy à la Riponne, les réactions sont vives et variées.

Plusieurs voix se sont fait entendre lors de la manifestation lausannoise du 11 octobre, en réaction aux restrictions prises récemment par la Municipalité par rapport à la vie nocturne de la ville. Celles-ci, rappelons-le, concernent principalement les horaires d'ouverture des clubs ainsi que la vente d'alcool au centre-ville. En premier lieu, il y a celles et ceux qui s'en réjouissent et espèrent que ces mesures permettront à Lausanne de retrouver un peu de tranquillité. Un quinquagénaire du quartier de Grancy raconte: «Ici, à partir de 23 h, c'est un sacré bordel: il n'y a plus de flics. Peut-être qu'arrêter la vente d'alcool à 20 h ça permettra qu'il n'y ait plus autant de bouteilles par terre, les dimanches et samedis matin.»

D'autres, plus sceptiques, envisagent différentes solutions: «Les jeunes

alcoolisés trouveront de toute manière une parade. Cette histoire d'horaire ne va pas changer grand-chose. Ce qui compte vraiment c'est une prévention, presque au berceau», explique cette jeune mère.

D'un autre point de vue, un homme actif en politique expose sa vision des choses: «Il y a, contrairement à ce que disent certains, une concordance entre les heures de fermeture des clubs et les premiers départs de transports publics. Et c'est ça le plus important. Maintenant, si les clubs ferment à 3 h, cela ne va pas apaiser l'activité nocturne, au contraire. Peut-être est-ce une manœuvre de la Municipalité pour définitivement fermer ces établissements, auquel cas elle devrait le faire directement.»

Plus loin, un jeune homme, quelque

peu éméché, s'interroge toujours sur l'allure de ce rassemblement: «Je pensais que ça allait plus ressembler à une manif', avec un message et quelqu'un qui gueule dans un micro. Tandis que là ils ne font que la fête, on dirait qu'ils s'en foutent.»

Citons finalement cet étudiant en SSP à l'Unil, qui perçoit un autre enjeu dans cette situation: «Le problème, c'est surtout que les clubs qui sont derrière la manif' sont de gros établissements, qui empêchent une certaine diversité culturelle d'évoluer et de se mettre en place puisque certaines boîtes de petite taille vont devoir fermer plus tôt. Je parle surtout de l'offre au niveau des styles musicaux: les grands clubs passent toujours la même musique. Seulement, il faut reconnaître qu'il y a



Le début de la manifestation du 11 octobre.

une réelle demande de culture alternative à Lausanne. D'ailleurs, le seul endroit où l'ambiance est différente, c'est la Ruche, et elle est tout le temps pleine.» •

David Rochat

Médias et crimes: de la surexposition au débat carcéral

La surexposition médiatique des crimes en Suisse a récemment ravivé des propos radicaux qui voudraient augmenter la sévérité des punitions. Malgré la visibilité de ce type de discours, il est inutile selon les spécialistes de condamner notre politique de réinsertion et de se montrer trop alarmistes au vu des statistiques.

Imbroglis médiatiques, scandales et récupération politique: voilà de quoi semble être fait notre quotidien lorsque le débat sur l'insécurité, qui fait depuis belle lurette les choux gras à la fois de la presse et des politiques, revient à nouveau sur la table. *Blick*, s'inscrivant dans le débat suscité par les événements malheureux des affaires «Adeline» et «Marie» a également fait scandale au travers d'articles sur un dénommé «Carlos», jeune délinquant zurichois qui aurait bénéficié d'un personnel d'accompagnants, d'un appartement subventionné, de cours de boxe thaï avec un champion, etc. Il n'en fallait pas plus pour réveiller l'indignation publique et faire entendre des voix préconisant des peines plus strictes et des incarcérations plus longues.

pourrions penser au vu des propos véhiculés dernièrement, force est de constater qu'il n'y a guère de sens à tirer des conclusions hâtives en observant l'évolution des statistiques sur des courtes périodes. Le taux d'homicides est historiquement au plus bas d'après une analyse d'Olivier Guénat, docteur en criminologie et en sciences forensiques, mais également commandant de la police cantonale jurassienne (*L'Hebdo*, 25.03.13).

Le taux d'homicides est historiquement au plus bas

Le taux de récidive des condamnés adultes est, quant à lui, resté stable

de cette manière à une vision faussée des chiffres, mais aussi du climat sécuritaire suisse. On lit ainsi de plus en plus souvent des expressions comme celle d'«explosion de la criminalité» dans nos médias, malgré les démentis de spécialistes.

La prison, solution à problèmes

La recrudescence d'articles liés à la criminalité en Suisse mène à une variété de discours allant du propos lambda visant à prêcher plus de sévérité à celui qui prône la réintroduction de la peine de mort. La réaction de nombreux citoyens exprime le souhait de condamner plus durement afin d'éviter que de tels cas se reproduisent.

La question subsiste toutefois: doit-on donc réprouver notre politique de réinsertion? Pour André Kuhn, professeur de criminologie aux universités de Lausanne, de Neuchâtel et de Genève, la réponse est négative. Il faut en premier lieu rappeler que notre système pénal pose la prison comme peine par excellence pour expliquer ce climat: «Tout naturellement, nous condamnons dès lors les criminels à de la prison en pensant, par là, résoudre un problème et en refusant de concevoir que le pénal – et son corollaire, la prison – pourraient bien être des problèmes en soi plutôt que la solution à d'autres... Là où les choses se gâtent, c'est lorsque la «solution» échoue. Nous sommes alors directement confrontés à cette conception que nous refusons.»

«Accepter l'idée que le pénal pourrait échouer»

André Kuhn poursuit par le fait que deux choix s'offrent à nous: accepter l'idée que le pénal pourrait échouer

et ainsi envisager une «éventuelle autre solution», ou appliquer des peines punitives encore plus sévères. «C'est ainsi qu'apparaissent des politiques de neutralisation, voire d'élimination physique des criminels», souligne-t-il.

Ces politiques vont à l'encontre d'une réduction du nombre de crimes, rappelle le chercheur: «En effet, en traitant les êtres humains de manière correcte, on peut espérer les améliorer; en les traitant comme des animaux, on en fait des bêtes sauvages.» Il rajoute que les Etats qui pratiquent l'internement à vie ou la peine de mort ont un nombre de détenus presque dix fois plus élevé avec un taux de criminalité équivalant à une fois et demie le nôtre.

«En traitant les êtres humains comme des animaux, on en fait des bêtes sauvages»

La réintroduction de la peine de mort est, d'ailleurs, connue pour faire augmenter le taux de violence dans la société qui la pratique. «Paradoxalement, celui qui préconise de telles «solutions» prêche donc pour une société plus violente, avec un taux de criminalité plus élevé. Si nous désirons poursuivre sur la voie du pénal et de la prison, tout en espérant atteindre une société meilleure à l'avenir, il semblerait donc que la resocialisation des criminels soit la seule voie possible.» Gageons que le sujet restera malgré tout le théâtre d'opinions très tranchées. •

Fabien Chachereau



La prison n'est-elle pas un problème en soi plutôt qu'une «solution»?

Scandale médiatique et réalité scientifique

Rien de nouveau dans le traitement médiatique des affaires précédemment citées. En 2009 déjà, le dossier «Lucie» semblait jeter le discrédit sur les autorités judiciaires en présentant le cas de récidive d'un tueur qui bénéficiait d'une liberté conditionnelle. Pourtant, en dépit de ce que nous

depuis dix ans, selon les statistiques de l'OFS, tandis que le nombre d'incarcérations est en légère augmentation. Exit donc les manchettes accrocheuses, les propos alarmistes et l'alimentation du débat par la presse? Loin s'en faut, le sujet est porteur et plus que jamais les journaux semblent avides de ce genre de matériaux à scandale, contribuant

Geopolice is watching you

Dans les médias, les révélations concernant l'espionnage s'enchaînent. Si l'emploi de ces données semble déranger, les technologies ayant servi à leur récolte ne sont toutefois pas remises en question. Des Etats-Unis à Geopolis, tour d'horizon des concessions faites au nom de la «sécurité».

En juillet 2013, Edward Snowden révélait l'existence d'un vaste programme d'espionnage mené par la National Security Agency (NSA) permettant aux Etats-Unis d'exercer une surveillance généralisée de toutes les communications, qu'elles soient intérieures ou extérieures à ses frontières.

Si certaines protestations commencent à s'élever contre cette inacceptable atteinte à nos libertés individuelles, le débat reste néanmoins discret. En mettant en avant un idéal de sécurité hypothétique, on parvient à faire accepter des mesures qu'Alexis Roussel, président du Parti Pirate, qualifie de «liberticides». Il explique: «Le gros problème de notre société est cette volonté du risque zéro. Au fur et à mesure qu'on avance avec cette politique, on s'habitue à toutes ces technologies de surveillance. On vous répète tellement souvent que c'est normal de poser des caméras, que ça en devient le synonyme de la sécurité de l'individu. Avant de parler de sécurité, il faut se demander ce que l'on veut rendre sûr.»

«Il faut se demander ce que l'on veut rendre sûr»

A l'Université de Lausanne, la question est plus que jamais d'actualité. Au centre des préoccupations, le bâtiment Geopolis et son système de surveillance électronique font réagir.

Le prix de la sécurité

Alors que l'emploi de caméras et d'autres mesures sécuritaires électroniques se banalise dans l'opinion publique, la réflexion concernant leur utilité se fait plus rare: «Il y a surtout un gros mythe autour des caméras, il ne faut pas oublier que ce n'est qu'un

outil, précise Alexis Roussel. Une caméra ne va jamais protéger, elle ne va jamais descendre de son poteau pour sauver les gens des délinquants. Il y a une inadéquation entre ce que les individus pensent de son utilité et son utilité réelle.»

La surveillance continue des citoyens et citoyennes ne pourra certainement jamais se vanter d'assurer la protection optimale de ces derniers. Ce qu'elle garantit en revanche, c'est la destruction immédiate de la liberté individuelle. Valeur pourtant centrale de la prétendue démocratie dans laquelle nous vivons.

Tous suspects

Trop gros, trop loin, trop abstrait. L'intérêt pour cette bataille s'essouffle rapidement. De toute façon, pourquoi nos petites vies intéresseraient-elles ces immenses puissances mondiales? Et puis, si nous n'avons rien à nous reprocher, nous n'avons rien à cacher, pas vrai? «L'intimité n'est pas forcément le lieu d'activités criminelles. C'est à nous de savoir si nous avons envie de divulguer et de partager telle ou telle information, et non à une machine de rassembler les traces nécessaires afin de les découvrir.»

Mais les Etats-Unis ne possèdent pas le monopole de l'utilisation de la sécurité comme justificatif absolu du recueil de données privées. Ce raccourci confortable est également employé au sein même de l'Université.

«L'intimité n'est pas le lieu d'activités criminelles»

Selon Daniela Cerqui, chercheuse en anthropologie et professeure à l'Unil, le problème ne réside pas dans l'utilisation concrète des données, mais dans la symbolique véhiculée par



Vue intérieure de Geopolis.

cette logique: «On ne peut pas dire que la Direction ou l'administration nous espionnent. Les données ne sont certainement pas utilisées de mauvaise foi. Simplement, le potentiel est là.»

Quand, pour justifier la présence du programme PRISM aux Etats-Unis, on utilise les représentations du terrorisme et des nombreuses vies à sauver (logique du 11-Septembre oblige), à l'Unil on parle d'étude d'occupation des parkings pour légitimer la pose de puces RFID (radio-identification). L'intimité est la nouvelle monnaie de l'économie de la sécurité, et malheureusement son cours est assez bas.

Bienvenue à Geopolice

Comme nous l'avons mentionné, le bâtiment remportant la palme «Big Brother» et qui est donc au centre des critiques, c'est le nouveau complexe Geopolis: «Le premier élément est déjà l'allure de l'édifice, la façon dont il a été aménagé rappelant une architecture carcérale. Ensuite il y a les portes qui se ferment automatiquement, le développement de la Campus Card pour l'accès aux bureaux et aux réductions de la cafétéria et la mise en place d'un important service de sécurité UNISEP», s'indigne Arthur Auderset, représentant du syndicat étudiant SUD.

Pour Daniela Cerqui, la création de ce

bâtiment high-tech est la traduction d'un mode de pensée basé sur le contrôle: «Tous ces équipements ne sont pas nécessaires dans l'absolu, pourtant il a semblé pertinent, voire indispensable de s'en munir. C'est que le système de valeur partagé est empreint d'une certaine vision de l'individu qui entraîne par la suite une accoutumance à ce genre de technologies.»

La collecte d'informations crée un fichage permanent

Si l'Université n'a probablement pas l'intention de se servir des données qu'elle enregistre, elle en a toutefois les moyens. Cette collecte d'informations crée un fichage permanent qui peut potentiellement faire l'objet de dérives dans la mesure où, comme en témoigne l'affaire Snowden, elles peuvent être récupérées par n'importe qui. •

Cézanne Trummer

Regards (dé)croisés sur le sentiment de sécurité

L'Unil, l'EPFL et UCLA: deux pays, trois institutions mais surtout des ressentis très différents sur le campus. Témoignage d'une étudiante californienne.

Quand on parle de sécurité à l'unil, on a toujours une petite histoire plus ou moins dramatique à raconter. Il y a celles ou ceux qui se sont fait voler leur ordinateur portable et d'autres qui se sont fait chiper leur place à la cafétéria de l'Amphimax.

L'auditoire a voulu enquêter plus loin. Nos reporters *presque* sans frontières ont tenu à interroger Jenn W., une étudiante de l'Université de Californie, Los Angeles. Prononcez iouciélé (UCLA) pour faire cool.

Jenn, qu'étudies-tu?

J'étudie le design industriel et je suis en 4^e année.

À quoi ressemble ta vie estudiantine?

Je pense qu'elle est standard: je vais en cours, à la bibliothèque, au sport,



Affiche de prévention à la Banane.

je sors de temps à autre.

En surfant sur le site de ton université, on remarque qu'il y a un système de minibus. Késako?

Oui, ici c'est comme ça: il y a des minibus-taxis sur tout le campus. Ça nous permet à tous, et aux filles en particulier, de rentrer aux résidences sans faire de rencontres douteuses le soir ou la nuit. En effet, le campus est tellement grand [169 hectares,

contre 145 hectares pour l'Unil-EPFL] que se déplacer à pied la nuit serait une folie.

Les vols et les agressions à l'arme blanche ne sont malheureusement pas rares ici. Business Insider [site web d'information spécialisé dans l'économie et les nouvelles technologies] a d'ailleurs fait un classement des 25 universités les plus dangereuses des Etats-Unis, et victoire! Nous sommes *number one*.

T'est-il déjà arrivé de te faire agresser?

Par chance non, mais c'est parce que je fais super attention. Je ne prends jamais le risque de marcher toute seule la nuit tombée et je me fais toujours raccompagner ou je prends les minibus.

Connais-tu quelqu'un à qui il est arrivé quelque chose?

Malheureusement oui, l'une de mes

amies a eu la mauvaise idée de vite faire un jogging pour rentrer à la résidence après le fitness et elle s'est fait agresser. Elle a eu de la chance: les deux agresseurs ne l'ont pas blessée, mais sont seulement repartis avec son téléphone et son iPod.

Pour conclure, te sens-tu en sécurité à l'université?

En fait, je suis tellement habituée à cette situation qu'il ne me viendrait pas à l'idée de m'en plaindre. Los Angeles est une ville dangereuse en soi: il y a plus d'un homicide par jour. Le campus ne peut donc pas être très différent. Le tout, c'est d'avoir les yeux bien ouverts [et son spray au poivre prêt]. •

Propos recueillis et traduits de l'anglais par Laura Giaquinto

Sécurité internationale: un système actuel insuffisant?

En ce début de siècle, Etats et gouvernements doivent faire face à une nouvelle menace: le terrorisme. Pouvant surgir de partout et frapper n'importe quel pays, ce dernier nous oblige à repenser la sécurité à l'échelle mondiale.

Démocratie, paix, prospérité et désarmement: ces principes-clés de l'institution onusienne résonnent comme une maxime presque utopique au sein du contexte international actuel. La mise en place d'un système interétatique de sécurité, et par conséquent une forme de mondialisation de la sécurité, reste l'un des débats les plus brûlants aujourd'hui.

Sécurité mondiale ou mondialisation de la sécurité?

Mais comment coordonner ces préceptes avec la réalité de tous les intérêts financiers et politiques de chaque Etat, ces derniers justifiant très souvent notre morbide actualité internationale? Les Nations Unies, dont le Conseil de sécurité est chargé d'imposer des sanctions préventives et coercitives transnationalement, veillent à assurer une forme de mondialisation de la sécurité

en coordonnant au mieux les droits de l'homme et les intérêts étatiques. Or, ce processus de mondialisation sécuritaire progresse lentement: est-il illusoire de vouloir sécuriser tous les êtres humains? Comment expliquer la complexité de cette tâche qui oscille entre humanisme et exclusion?

Une complexification permanente: la nouvelle guerre

La date du 11 septembre 2001 nous renvoie tous à l'image poignante du symbole impérialiste américain en feu qui caractérise alors le passage à une nouvelle ère, celle du XXI^e siècle, mais aussi celle du terrorisme. C'est un véritable tournant dans la complexification des rapports de force qui opposent désormais les acteurs de la scène internationale étatique aux acteurs non étatiques, transnationaux et fantômes.

En effet, l'ennemi n'est plus tel pays,

armé de telle armée et inscrit dans telles frontières: il peut à présent s'agir d'un terrorisme d'Etat ou individuel. Les moyens sécuritaires préventifs se voient réellement mis à mal par la pluralité des motifs, mais surtout par la diversité des acteurs de cette «nouvelle guerre». Les autorités ne doivent plus faire face à des conflits de type traditionnel, c'est-à-dire ceux qui ont marqué le XX^e siècle, mais affronter un ennemi difficilement localisable puisque déterritorialisé.

Ainsi, la transcendance de ces nouveaux risques est facilitée par l'interdépendance planétaire, la difficulté de traçabilité et la multiplication des réseaux de communication. La combinaison d'un fanatisme vieux comme le monde avec l'évolution des modernités technologiques s'avère être extrêmement redoutable. Cette nouvelle guerre démontre bien qu'il ne s'agit plus d'une mondialisation de la sécurité, mais

plutôt d'une mondialisation de l'insécurité.

Un réajustement du système paraît donc nécessaire, sachant que le terrorisme n'est que la pointe de l'iceberg et que sa partie immergée regroupe bien d'autres motifs d'ensanglantement comme les conflits intra et interétatiques, les guerres civiles ou guerres interethniques, etc. Ce réajustement est bien évidemment en cours de procédure: traités de paix, création d'organes de lutte contre le terrorisme et autres conventions naissent chaque jour afin réguler davantage les tensions dont nous sommes parfois les victimes. Nous comprenons donc que stabilité rime avec partage et cohésion, cette doctrine paraît définitivement inéluctable et, comme disait Charles de Gaulle: «Le gouvernement mondial est le rêve de tout homme censé.» •

Guillaume Beausire



Les nouveaux moyens de lutte contre l'esclavage moderne

D'après l'ONG Work Free, 30 millions de personnes seraient victimes en 2012 de la «traite d'êtres humains» dont 1100 en Suisse. Panorama d'un phénomène hélas encore très présent.

Quand on parle de la «traite d'êtres humains», on s'imaginerait généralement le commerce triangulaire ou les esclaves noirs dans les champs de canne à sucre, tous deux rendus illégaux depuis bien longtemps. Mais là où le bât blesse, c'est que la réalité de cette abolition est tout autre. Celle-ci a évolué avec la société et progresse aujourd'hui dans des secteurs aussi variés que l'industrie du sexe, le bâtiment, l'agriculture, les soins ou les ménages privés.

Et ce nouveau fléau n'arrive pas qu'à Doha. La Suisse, avec sa position centrale en Europe, acquiert le statut de plaque tournante pour les réseaux du crime organisé, en plus d'être un lieu de destination pour ces «esclaves du XXI^e siècle».

Malheureusement pour les forces de l'ordre suisses, dans ce type de crime, «les victimes ne viennent pas se plaindre au guichet». Et c'est là toute la difficulté de combattre les auteurs de la traite des êtres humains, les victimes sont menacées (le plus souvent leurs enfants aussi),

leurs papiers généralement confisqués et ne veulent donc pas porter plainte. D'autant plus que leur présence en Suisse est dans l'extrême majorité des cas illégale.

Pour contrer cela, les policiers se doivent d'avoir une attitude proactive, de «chercher» les victimes. Certains cantons (Zurich notamment) ont d'ailleurs choisi de spécialiser des agents sur ce domaine afin de pouvoir obtenir un contact avec des victimes potentielles et de les aiguiller vers des centres d'aide car «sans confiance, une victime ne parlera pas». Un rôle social et non répressif est donc nécessaire.

La Suisse, plaque tournante pour le crime organisé

Plusieurs ONG, comme Au Cœur Des Grottes (Genève) ou le FIZ (région allemande), se sont d'ailleurs spécialisées dans ce domaine en proposant

aux victimes un hébergement sûr ainsi qu'un accompagnement personnel, médical et juridique afin de les encourager à porter plainte et de les réinsérer dans la société suisse ou celle de leur pays d'origine.

Ce mécanisme d'action a été rendu possible (malgré le nombre de protagonistes et le Röstigraben) grâce à la création du Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (Scott) par la Confédération, chargé de coordonner et de mettre en relation les acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains.

Reposant sur quatre piliers (prévention, protection des victimes, coopération polices-ONG et la poursuite pénale des auteurs), ce système a fait ses preuves mais souffre toutefois d'un manque de volonté politique afin de sensibiliser le public, de libérer les fonds nécessaires pour le renforcement et la formation des unités policières «sociales» et d'augmenter l'efficacité et la capacité de l'aide et de la protection des victimes.



En Suisse aussi

La Suisse contre la traite d'êtres humains.

Problèmes qui, avec une volonté de coopération tournée vers l'étranger et les pays de départ de ces flux, sont les nouveaux défis que devra affronter le Scott afin de faire comprendre qu'il n'y a rien à tirer de l'exploitation humaine.

Prochain rendez-vous en 2014. •

Adrien Vincart



CHRONIQUE
SATIRIQUE

Transport d'animaux vivants

À Lausanne, chacun a déjà emprunté une fois au moins un bus, un métro ou un service des tl. Pour la population estudiantine de l'Unil, c'est résolument un passage obligé, bien que peu obligeant.

Tout d'abord, il faut faire face aux réguliers désagréments ou «incidents» sur les lignes qui, avec l'hiver, vont se faire de plus en plus fréquents.

Dès l'automne déjà, des retards ponctuent le quotidien et, lorsque l'or blanc arrive, c'est la panique. Comme si la neige en janvier était la surprise de l'année. Avouons également que les utilisateurs n'aident pas toujours au bon fonctionnement des transports et que les accidents sont aussi humains. Le dernier en date: le m2 bloqué plus d'une heure par un parapluie tombé

sur la barre d'alimentation électrique. Le fait paraît tout à fait improbable, et pour une fois, on préférerait croire à la malchance plutôt qu'à la débilité.

Que des bêtes

Pourtant, cette dernière, têtue, s'illustre au quotidien. Aussi bien par les amateurs et amatrices du blocage de portes qui, dans leur empressement, préfèrent mettre toute une rame en retard que d'attendre la suivante, que par les as de l'agglutinement qui, au lieu de se répartir équitablement dans les couloirs, choisissent de s'entasser

devant les portes.

Si ces problèmes n'ont toujours pas été résolus, côté esthétique, nos chers transports s'améliorent et se sont offert cette année un coup de jeune: on peut voir fleurir un peu partout des écrans et de nouveaux sièges aux couleurs chatoyantes. Etre en retard, oui, mais dans des bus de qualité.

Et si le m1 n'a pas encore eu droit à son rafraîchissement, le m2 présente désormais une nouvelle composition de ses places assises ainsi que des supports supplémentaires pour les

passagers debout. On va même jusqu'à nous indiquer où nous asseoir en fonction de notre trajet. La prochaine étape? Des barrières pour bétail et des wagons aux allures de parcs. Et en guise de ticket, une étiquette dans l'oreille.

Au final, c'est à se demander si les moutons de Dorigny ne sont pas mieux lotis. •

Mélanie Dawirs

Toujours plus d'universitaires

Ces dernières années, le nombre d'étudiants et étudiantes fréquentant une université ou une haute école n'a cessé d'augmenter, créant aujourd'hui un véritable phénomène de surpopulation estudiantine. Comment gérer cette croissance? Devra-t-on désormais se battre pour intégrer ces établissements?

Actuellement, l'Unil regroupe plus de 13'000 étudiants et étudiantes et l'EPFL en compte près de 10'000, dont 1738 nouveaux venus cette année. Ces effectifs n'avaient jamais été atteints jusqu'à aujourd'hui et ne cessent de croître. Le constat est d'autant plus frappant que le nombre d'inscrits à l'EPFL a presque doublé en dix ans! Cette augmentation serait, d'après l'OFS, due à l'accroissement du nombre de maturités gymnasiales délivrées ces dernières années (+22% entre 2000 et 2009). De plus, viennent encore s'ajouter aux masses estudiantines déjà présentes en Suisse un grand nombre d'étudiants étrangers (40%).

Quelles conséquences?

Le bâtiment Géopolis récemment inauguré ainsi que le gigantesque auditoire Erna Hamburger de l'Amphimax ont certes permis de décharger quelque peu les autres, mais nombreuses restent les salles qui n'ont pas été modifiées. On assiste désormais à une chasse à la place assise au début de certains cours très prisés, où une seule règle fait foi: premiers arrivés, premiers servis!

Le nombre d'inscrits à l'EPFL a presque doublé en dix ans

Les transports publics sont eux aussi touchés, et plus particulièrement le m1, qui dessert aussi bien l'Unil que l'EPFL. Valérie Maire, porte-parole des tl, a d'ailleurs confié que le m1 avait transporté 12,5 millions de voyageurs en 2012, signifiant ainsi une augmentation de 3,4% par rapport à l'année précédente. «Les rames sont bondées, mais cela n'empêche pas certaines personnes de forcer les portes afin d'y pénétrer, provoquant ainsi du retard qui, accumulé

sur l'entier du tracé, occasionne des perturbations», explique-t-elle. Néanmoins, la compagnie met tout en œuvre pour pallier cette augmentation: cinq nouvelles rames sont en cours de construction et devraient être mises en fonction en 2015. Grâce à cela, «la capacité sera augmentée de 25%». De plus, en 2005, suite à «une étroite collaboration avec les hautes écoles», les horaires de début de cours ont été différenciés afin d'éviter une surcharge des métros. Une nouvelle ligne de bus (la 31) traversant le campus a même été créée en août dernier afin de «donner une alternative aux étudiants et pouvoir soulager le m1».

«Notre serveur est tombé en panne après quinze minutes»

L'immobilier n'est pas non plus en reste, puisqu'une réelle crise du logement existe. En effet, l'administration de la Fondation maisons pour étudiants de l'Université et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (FMEL), qui compte actuellement 2000 logements réservés aux étudiants de ces établissements, a affirmé avoir eu «énormément de demandes cette année».

«Notre serveur est tombé en panne après seulement quinze minutes», ajoute l'une de ses collaboratrices. Trouver un logement devient donc de plus en plus difficile. Néanmoins, la FMEL reste optimiste puisqu'elle ne cesse de s'agrandir et prévoit bientôt de s'ouvrir aux étudiants d'autres HES.

L'EPFL est victime des mêmes problèmes que l'Unil. Renaud Goupil, membre de l'Association générale des étudiants de l'Ecole



Toujours plus d'étudiants et étudiantes sur le campus...

polytechnique de Lausanne, s'est récemment confié sur ce sujet: «On arrive encore à s'asseoir, mais ça devient serré, certains cours sont même retransmis en vidéo», a-t-il déclaré dans les colonnes de *24 Heures*. Néanmoins, cette solution ne convient pas à l'administration de l'école, qui ne souhaite en aucun cas la généraliser. Il est par contre prévu que certains vieux bâtiments soient réaménagés afin d'augmenter leur capacité. La direction prévoit par ailleurs d'exiger des moyennes plus élevées de la part des détenteurs de bacs européens qui souhaiteraient s'inscrire en première année. Cependant, seule une minorité des effectifs venant de l'étranger, les résultats de cette mesure restent donc à prouver. De plus, est-ce légitime de leur imposer des contraintes que les élèves suisses n'auront pas à affronter?

Par-delà nos frontières

Depuis 2012 déjà, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) ne sait plus comment gérer l'augmentation de sa population estudiantine. Et pour cause: prévue initialement pour

15'000 élèves, elle en compte désormais 50'000. Ainsi, ces derniers sont contraints de se rendre en cours avec leur propre chaise s'ils souhaitent s'asseoir et révisent dans la forêt pour échapper aux bibliothèques surpeuplées...

«On arrive encore à s'asseoir, mais ça devient serré»

Le phénomène ne se limite donc pas à notre pays, mais nous pouvons espérer que nous n'en arriverons pas à ce stade. Cependant, si l'on se réfère aux études de l'OFS, cette croissance devrait se trouver limitée à partir de 2015 en raison du «recul démographique attendu». Alors espérons que, d'ici là, les mesures mises en place parviendront à maintenir l'équilibre et réjouissons-nous plutôt du succès de nos écoles! •

Lauréane Badoux

A Beaulieu, zoom sur les formations

Du 1er au 6 octobre s'est tenue au Palais de Beaulieu la quatrième édition du Salon des métiers et de la formation. Particulièrement axé sur les apprentissages et les écoles professionnelles, et moins sur les cursus académiques, l'événement a réuni plusieurs centaines d'exposants.

En arrivant dans l'énorme halle de Beaulieu, on découvre des centaines de stands, classés en différents quartiers. Entre autres, les métiers techniques, sociaux, de l'environnement et de la vente. On imagine que tout élève ne sachant à quel métier s'adonner dans son avenir trouvera bien ici quelques idées plus précises sur les formations qui s'offrent à lui.

Dans son ensemble, le salon plaît aux visiteurs et aux visiteuses. Ils le trouvent esthétiquement plaisant, s'amuse des différentes activités proposées aux stands, se réjouissent des nombreux gadgets qu'ils y reçoivent. C'est lorsqu'on aborde le sujet principal, à savoir s'ils trouvent des réponses à leurs questions, que l'on se rend compte que le salon n'est pas si complet qu'il pourrait en avoir l'air. Par exemple, certains élèves regrettent l'absence des métiers de l'esthétique, aucunement représentés, alors que l'on sait le grand intérêt que peuvent susciter ces formations.

«Je voudrais faire les lettres... c'est à l'EPFL ça?»

Mais là ne réside pas le principal problème. Nous avons fortuitement interrogé des élèves poursuivant leur 10^e ou 11^e année secondaire (selon Harmos) pour la plupart en voie baccalauréat. Il ressort de leur part une incompréhension, car ils ne saisissent pas l'absence des stands des gymnases et surtout des universités. En effet, quand bien même l'EPFL possède un petit stand, l'Unil paraît absente de cet événement. Absente, pas tout à fait : on trouve au stand du CHUV (très bien organisé, soit dit en passant) quelques brochures présentant les cursus de la faculté de médecine, apportées par une médecin présente sur le site.

Les échos des élèves seront



Le Salon des métiers s'est tenu à Beaulieu du 1er au 6 octobre.

confirmés par des enseignantes rapidement croisées sur place. Professeures en voie baccalauréat justement, elles regrettent l'utilité relative qu'apporte ce salon à leurs élèves qui se destinent souvent, en tant que « pré-gymnasiens », à des études secondaires supérieures.

L'Unil paraît absente de cet événement

Certes, les gymnases et universités organisent des journées portes ouvertes et des séances pour informer leurs futurs étudiants et étudiantes. Mais c'est aussi le cas des autres écoles, présentes sur le site. Comment, dès lors, définir ce salon «des métiers et de la formation» alors que toutes les voies n'y sont pas représentées? Celles qui manquent ne sont pas des moindres. Quand bien même les futurs étudiants des universités pourraient paraître

minoritaires, il n'en n'est pas moins nécessaire d'assurer une exposition complète des formations post-obligatoires. Précisons tout de même que l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) est présent pour guider les élèves; mais la présentation de la filière gymnasiale s'arrête ici.

Contraste entre les apprentissages

Les écoles professionnelles ne sont pas les seules présentes sur les lieux. On dénombre en effet beaucoup d'employeurs. Ils sont là en futurs maîtres d'apprentissage. On compte alors nombre d'organisations connues: Migros, Coop ou encore Nestlé, en passant par le CHUV. Elles proposent des cursus variés, organisés, et vraisemblablement rassurants pour les visiteurs.

Si les stands de santé, de vente ou encore d'assurance présentent des formations, il faut l'avouer, plutôt populaires, d'autres stands attirent moins les foules. Meuniers,

bûcherons ou encore poseurs de sols suscitent clairement moins d'intérêt chez les adolescents ou adolescentes présents aux abords de ces emplacements.

Les tendances penchent pour le secteur tertiaire

Ceci est en fait révélateur de la tendance générale des choix de formation aujourd'hui. Le métier de meunier, par exemple est l'un des moins connus du salon. Cependant, on se rend compte que ce travail est loin d'être désuet et sûrement enrichissant pour les élèves s'orientant vers des voies d'apprentissage.

Aujourd'hui, les tendances penchent pourtant clairement pour des métiers du secteur tertiaire. Pourquoi ne pas davantage encourager les futurs apprentis à se destiner à des métiers divers et originaux plutôt que de les laisser tous s'engager dans les mêmes voies, alors qu'on sait la difficulté que représente aujourd'hui l'insertion professionnelle et avec elle le chômage des jeunes grandissant?

Enfin, en plus des écoles et des employeurs, on découvre les associations présentes sur le site. L'une d'entre elles a attiré notre attention. Pro'pulse propose une aide à l'insertion professionnelle pour les jeunes de 15 à 30 ans. Retrouvez la présentation complète sur notre site web. •

Fanny Utiger



Rapport de minorité Haury: qui a droit à l'université?

Dans le cadre de l'évaluation du plan d'intention de l'Unil, l'idée d'une ouverture de l'alma mater à des personnes n'ayant pas suivi un cursus classique a été frontalement attaquée.

Monsieur le député Jacques-André Haury estime, dans son rapport de minorité, que le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) délaisse les Hautes Ecoles spécialisées et les apprentissages dans le but «d'augmenter autant que possible le nombre d'étudiants de l'Unil». Pour lui, cette volonté est «un choix idéologique, expression des vieux programmes de la gauche socialiste». Sans entrer dans le débat partisan, il semble important de revenir sur ce qui est critiqué et sur ce que cette critique cache peut-être. Dans son plan d'intention, la direction de l'Unil évoque deux raisons principales à l'ouverture de l'université: la nécessité économique d'avoir une population bien formée et, par conséquent,

la pertinence de rendre l'Université accessible à des groupes sociaux pour lesquels ce choix n'est pas une évidence.

Commençons par la fin et schématisons: l'Unil veut que les études soient ouvertes à des personnes dont le parcours n'est pas forcément une ligne droite alors que M. Haury souhaiterait qu'il soit fait un plus grand cas des apprentissages et des HES. Que faut-il comprendre? Que notre député-douanier souhaite strictement contourner les jeunes en fonction de leurs résultats scolaires? Et que, en fonction de résultats obtenus entre 10 et 16 ans, la future formation de ces jeunes est définitivement écrite? Inutile de dire que M. Haury s'arrête bien avant de devoir tirer les

conclusions de ses propos. L'auteur du rapport de minorité répond de manière unilatérale à la question des besoins de l'économie. Pour lui, ce besoin ne se fait sentir que dans certains domaines – en gros, les sciences techniques –, ce qui ne justifie donc pas l'augmentation du nombre d'étudiant-e-s dans les autres filières. En d'autres termes, les débouchés professionnels doivent être à la mesure du nombre d'étudiant-e-s que chaque filière doit accepter, ce qui serait une atteinte à la liberté individuelle.

Plutôt que de suivre cette voie dangereuse, il nous semble que l'idée d'une judicieuse articulation entre HES, HEU et apprentissages est beaucoup plus constructive et permettra

peut-être à chacun et à chacune de trouver l'équilibre entre formations professionnelles et académiques. Cette manière de faire, plus souple, permettrait peut-être d'articuler des cursus *a priori* moins professionnalisants avec des formations permettant une insertion plus directe dans le monde du travail. Les employeurs/euses auraient d'ailleurs tout à gagner à pouvoir recruter des diplômé-e-s doté-e-s à la fois de capacités techniques et de connaissances et compétences plus générales, leur permettant de s'adapter rapidement aux changements d'habitudes et de modes professionnelles. •

Julien Bocquet

Brèves FAE

Retour sur l'Assemblée générale

Le Bureau de la FAE a convoqué le 9 octobre dernier une assemblée générale (AG) de la Fédération, à laquelle tou-te-s les étudiant-e-s de l'Université étaient convié-e-s. L'AG n'a pas un rôle central dans le fonctionnement de la FAE, et elle n'a pas été réunie depuis plusieurs années. Avec cette initiative, le Bureau voulait inciter les étudiant-e-s qui ne participent d'habitude pas à nos activités à donner leur avis et leurs idées. Ce but est atteint. En effet, si le quorum n'a pas été atteint, la discussion fut intéressante et le Bureau a pu récolter de nouvelles idées. Nous avons pu discuter notamment de la situation sur les taxes d'études, du besoin d'améliorer et d'harmoniser les systèmes d'évaluation des enseignements, ou encore des pistes d'amélioration de la communication des associations. Cela ne peut que nous encourager à continuer de proposer des séances de ce type à l'avenir. •

EK

Prix des abonnements Mobilis

Dès 25 ans révolus, un-e étudiant-e ne peut plus bénéficier du tarif junior à l'achat d'un abonnement. A titre d'exemple, un abonnement deux zones coûte 441.- pour les moins de 25 ans contre 700.- pour les étudiant-e-s plus âgé-e-s. La différence est importante, surtout dans le budget d'un-e étudiant-e. Il y a deux ans, un courrier avait été adressé aux tl afin d'obtenir que les étudiant-e-s de plus de 25 ans puissent bénéficier du tarif junior à l'achat d'un abonnement. La demande avait été refusée. En novembre dernier, la FAE a relancé le dossier. Un nouveau courrier sera envoyé, à Mobilis cette fois. Pour que ce courrier ait plus d'impact, nous avons lancé au début de ce semestre une pétition électronique, qui a recueilli 1400 signatures environ. La lettre sera envoyée à Mobilis prochainement, conjointement avec l'Association des étudiant-e-s de l'EPFL (AGEPoly). •

EK

Composition du Bureau

L'Assemblée des délégué-e-s de la FAE (AD) s'est réunie le 25 septembre. Deux nouvelles personnes intègrent le Bureau de la FAE: Flora Garcin, qui sera en charge du dicastère Contacts avec les associations et Hector Kuenzi, qui sera responsable du dicastère Politique sociale. Nous les félicitons pour leur élection au Bureau de la FAE! Par ailleurs, Etienne Kocher et Olivier Rossi sont réélus à la coprésidence. Nouvelle moins joyeuse, nos collègues Christelle Michel et Antoine Zong-naba prennent leur retraite associative! Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite! Vous avez la possibilité de trouver plus d'informations au sujet des activités du Bureau et de la FAE en général sur notre site internet. •

OR

Journée égalité

En collaboration avec le Service de la diversité de l'UNIL et l'Aumônerie UNIL-EPFL, la FAE a organisé, le 16 octobre dernier, une Journée de l'égalité sur le thème de la diversité culturelle. A midi, différentes communautés représentées sur le campus sont venues tenir des stands afin de présenter leur pays. Au menu: musiques et tenues traditionnelles, spécialités culinaires, photographies, ouvrages, cartes et jeux. En parallèle, la très belle prestation musicale d'un groupe de percussionnistes burkinabés, les frères Coulibaly, a permis d'assurer une bonne ambiance. Plus tard dans la journée a eu lieu une table ronde qui avait pour thème les questions liées à l'intégration des étudiant-e-s étrangers/ères. •

OR

Tu veux toujours avoir accès
aux derniers tubes?

Chez nous
tu peux



1.–

Samsung Galaxy S4 Mini
Orange Young Universe
79.–/mois



Avec Orange Young, tu profites
gratuitement de Spotify Premium.



Changez pour Orange:
0800 078 078 | orange.ch/shop

Offre valable à la conclusion d'un nouveau contrat. Carte SIM: 40.–. Samsung Galaxy S4 Mini I9195 sans abonnement: 669.–. Disponible dès 10 ans, jusqu'au 27^e anniversaire. L'abonnement sera ensuite transféré vers un abonnement Orange Me avec une taxe mensuelle égale ou similaire. Spotify Premium gratuit pendant les 12 premiers mois, puis 12.95 par mois.



La planète sous les spots

Spotted, c'est l'appropriation par les nouvelles technologies de la bonne vieille rubrique «Courrier du cœur». Et l'Unil n'est pas épargnée. Décryptage d'un engouement à grande échelle.

C'est comme pour les grandes épidémies, peste noire ou H5N1: on ignore d'où c'est parti, et au moment où l'on prend conscience de l'ampleur du phénomène, il s'est déjà propagé partout, sans aucune perspective de résorption. On recherche quand même l'origine, le foyer d'infection, histoire d'avoir quelqu'un à blâmer. En l'occurrence, il semblerait que ça ait éclaté au Royaume-Uni, plus précisément entre les murs épais des historiques collèges anglais. Mais l'inspiration viendrait d'Amérique, comme souvent en matière de buzz numérique.

Génération Gossip

En 2007 était diffusée la première saison de la série pour ados *Gossip Girl*. Le principe: dans un Manhattan jeune cool fun fashion – golden boys et Upper East Side –, de riches ados vivent et aiment et trompent et se plantent, sous l'œil omniscient et pas toujours bienveillant de la «gossip girl», une blogueuse anonyme dont la voix off est chargée de la narration de chaque épisode. Et une formule revient souvent, pour introduire une nouvelle scène: «Spotted». Traduite par «repéré», ou «on a vu», elle introduit un ragot plus ou moins fondé. Voilà pour le principe: d'abord tu spottes, ensuite tu gossipes (*pardon my French*).

D'abord tu spottes, ensuite tu gossipes

Recette d'un succès

Quant à l'idée elle-même, elle est assez simple: se servir d'une plateforme de réseau social existante – Facebook, pour ne pas la nommer – et y créer une page où n'importe qui pourrait publier une sorte d'avis de recherche amoureux. Détail important: le message est anonyme. En

résumé, on réinvente la roue – le billet glissé sous la table, le post-it collé sur le casier – en l'adaptant aux nouveaux moyens de communication. Le succès a été immédiat, fulgurant. Après la Grande-Bretagne et les États-Unis, l'Europe continentale et le Québec ont été touchés. On ne compte plus les pages Spotted des écoles de tous niveaux, mais aussi des bibliothèques et des réseaux de transport en commun, notamment. C'est qu'au-delà des différences nationales demeurent les données fondamentales et universelles: on spotte, on gossipe et avec un peu de chance on finit par pécho.

Spotted sur le campus

Et si, justement, c'est sur notre campus que vous voulez draguer, ne vous sentez pas négligés. Car, mouvement devenu mondial, Spotted a également

contaminé notre université. Si vous aussi, vous possédez un compte Facebook, passez faire un tour sur la page créée en février 2013 de Spotted Unil: on y trouve de tout (et parfois du n'importe quoi). Du simple témoignage d'amitié à la presque demande en mariage, en passant par la déclaration torride et enflammée. L'anonymat, moteur du concept, nous rend poète et les vers s'enchaînent. Là, aucune peur d'être jugé et pas de catégorisation: les facultés se mélangent (même si certains clichés persistent) et le vrai plaisir commence. Car cette page ne laisse pas indifférent, qu'elle nous agace, nous émeuve ou nous fasse rire, elle attire dans tous les cas l'attention. Là où de jeunes hommes timides dévoilent leur amour fou pour les futures avocates, les mecs de HEC ont la cote et les filles de lettres rêvent de pauses

lubriques au Rolex pendant que d'autres encore y cherchent l'élue de leur cœur. Pour certains, à coups de mensurations. Quant aux lecteurs, si certains se font discrets, d'autres se sentent l'âme d'un «Docteur Love», commentant et conseillant à tort et à travers. Mais notre Spotted peut compter sur ses fidèles, toujours prêts à donner une identité aux poètes en herbe.

L'anonymat nous rend poète

Une équipe qui veille

Comptez également sur des créateurs et créatrices de pages vigilants, car si l'anonymat permet de se lâcher, certaines limites sont parfois dépassées. Dernièrement, la page de Spotted Unil s'est vue entachée de plusieurs commentaires moqueurs, voire blessants et humiliants. Heureusement, le rappel à l'ordre est immédiat et, globalement, le respect est au rendez-vous. Certains peuvent peut-être trouver le concept ridicule, mais que celui qui n'a jamais regretté de ne pas avoir abordé un parfait inconnu jette la première pierre. Et puis, il faut bien se l'avouer, un petit gossip de temps en temps, ça ne fait de mal à personne.

Alors toi, universitaire de tout âge et de tout horizon, tu as sûrement mieux à faire que de lire une déclaration. Mais si sur Spotted Unil tu accours, peut-être y trouveras-tu l'amour, et si, en toute franchise, il ou elle te met dans tous tes états, dépasse ta hantise et à l'eau jette-toi. •

Bruno Pellegrino, Mélanie Dawirs



Anne Rochat, performeuse insolite

ERBRA, performance artistique. Au Rolex Learning Center, une sculpture végétale, objet et lieu de rencontre, accueille un corps en action, celui de la performeuse suisse Anne Rochat.

Le mercredi 2 octobre 2013 avait lieu la première performance d'Anne Rochat, invitée dans le cadre du programme «Artist on the Campus», dans un des patios du Rolex Learning Center. Celle-ci sera suivie d'une seconde représentation le 1er mai 2014. Un détour intrigant !

Une artiste fougueuse...

Diplômée de l'ECAL, Anne Rochat enseigne aujourd'hui la performance à la HEAD et, depuis 2009, multiplie les représentations artistiques.

Ses performances individuelles ou collectives racontent toutes la même histoire, un duel entre les objets du quotidien et l'artiste dans une dynamique toujours corporelle. Elles questionnent les rapports de pouvoir entre dominants et dominés. Et c'est à partir de ces

réflexions qu'elle crée des combats absurdes tels que celui qu'elle effectue



Anne Rochat durant sa performance

avec la moquette d'une chambre d'hôtel qu'elle arrache sauvagement au moyen de ses dents (*Room 106*, 2010).

En outre, la performance plaît ou ne plaît pas, et c'est sans doute une des facettes de l'art contemporain les plus sujettes

aux réactions virulentes, puisque dans la plupart des cas, l'artiste met en avant son corps, sa chair, et le détourne d'une manière parfois drôle, mais souvent troublante.

... aux dents acérées!

Peut-être l'aurez-vous déjà aperçue au Festival de la Cité en 2009, brandissant une chaise en l'air par la simple force de sa mâchoire tout en la faisant virevolter. C'est bien là que réside sa force d'expression, celle qui lui permet de produire un rapport nouveau, parfois sensuel et dérangeant, entre le corps et l'objet. L'artiste ne s'en cache pas, son meilleur ami est son dentiste, auquel elle rend régulièrement visite pour des dents cassées.

Et gare aux hommes qui seraient trop attirés par sa fougue artistique:

elle réduirait en pièces vos plus beaux vêtements! C'est ce qui est arrivé à Gilles Furtwängler (artiste-performer), qui l'accompagne dans ses performances à l'EPFL avec la comédienne Sarah Anthony.

La sculpture ERBRA joue à la fois le rôle d'acteur et d'objet de décor dans une rencontre collective entre l'artiste et ses deux intervenants. En résulte une performance qui fait appel à la fois au son par des mots scandés ou des halètements érotiques, au corps par des gestes violents ou des positions saugrenues et aux objets détournés dans une situation quelque peu... décalée. •

Kathleen Vitor

Quand *The Big Bang Theory* devient réalité

La génialissime série *The Big Bang Theory* a révolutionné notre façon de voir les geeks. Et dans la vie réelle, ça donne quoi? Morceaux choisis sur un an de colocation d'une étudiante en lettres avec six scientifiques.

Pour une personne lambda, réparer une corde à linge relève du petit boulot impliquant cinq minutes de temps et un rouleau de scotch renforcé. Ceci est loin d'être le cas pour un scientifique. Non, pour lui, cette défaillance technique se doit d'être dûment observée, analysée et résolue à l'aide d'un schéma sur le frigo et de multiples séances de réflexion avant même que le mot réparation ne puisse être prononcé. Si, par ailleurs, son esprit tortueux et torturé ne suffit pas et que le scientifique en question est entouré de ses semblables aux raisonnements tout aussi alambiqués que lui, le temps de réflexion avant la réparation effective est multiplié par le nombre de PhD au carré.

Elaboration des repas

Pour le genre humain, manger est un besoin vital auquel nous nous devons

de satisfaire sous peine de mourir. Il convient donc de préparer ledit manger à peu près correctement. Pour le scientifique, manger équivaut à réapprovisionner la machine métabolique avec du carburant de qualité très variable et avec une maîtrise technique tout aussi fluctuante.

Il existe deux cas de figure. Cas numéro 1: le scientifique n'a que faire de préoccupations aussi triviales que la cuisine; il commande ses repas, se les fait livrer ou emploie du personnel de maison ultra qualifié (cf. les Minions de *Moi, Moche et Méchant*).

Cas numéro 2: le scientifique juge absolument nécessaire de connaître la composition exacte du carburant qu'il ingère, il se doit donc de cuisiner exactement comme indiqué sur la boîte! Il ne saurait tolérer une touche de crème si cela n'est pas expressément stipulé comme une suggestion d'amélioration

labellisée par Knorr. Préparer le repas avec ce genre d'individu peut mener une personne d'ordinaire à peu près saine d'esprit à faire une crise de nerf cannellonis triple sauce cheddar avec supplément bacon avant même que le couvert n'ait été disposé sur la table d'opération...

Les questions anodines

Dans une conversation x ayant lieu à un moment t avec comme participants A, B, C (tous trois scientifiques) et D (l'outsider liseuse de romans), D aime à se poser des questions innocentes telles que: «Pourquoi le centre d'un cercle est-il toujours à la même distance du bord?» Bien mal en aura pris à D de poser cette question à A, B et C à l'heure de l'apéro. Une heure, trois plats et sept sous-verres en carton noircis de calculs plus tard, la voilà face à une démonstration mathématique:

COQD.

A-t-elle compris la démonstration de son colocataire? Que nenni. Cela a-t-il soulagé ledit coloc' de tout expliquer? Très probablement.

Ils vécurent heureux et eurent plein d'équations

Même s'il pouvait transparaître à travers ces trois microrécits que ladite étudiante a passé une année entourée par des énergumènes psychorigides totalement névrosés, elle n'en regrette rien. Au contraire, ces rencontres du troisième type ont changé sa façon de penser, et elle encourage vivement le mélange des sangs entre l'Unil et l'EPFL: *live long and prosper (together)*.

That's my spot! •

Laura Giaquinto



GMT+9: à l'heure de Tokyo 2020

On le sait depuis l'élection qui s'est tenue à Buenos Aires, au mois de septembre: c'est le Japon qui accueillera les Jeux olympiques d'été en 2020. Pour le meilleur, ou pour le pire.

Même en n'ayant pour le sport ^{Heiji} qu'un intérêt prudent et lointain, à Tokyo cet été on ne pouvait pas passer à côté du symbole: ce gros donut coloré – en fait une large couronne de fleurs de cerisier – surmontant les mots «Tokyo 2020, Candidate City», le tout soutenu par les sobres et inévitables anneaux olympiques. Dans les rames de métro, les innombrables gares, sur les palissades de chantier, les parapluies, les badges et jusqu'à l'éblouissement des écrans de Shinjuku ou d'Akihabara, la ville propageait le message.

Le chemin de croix des villes candidates

Ce qu'on voyait là n'était pourtant que l'extrême pointe d'un processus entamé bien en amont. En septembre 2011 déjà, le Comité international olympique (CIO) recevait les demandes de candidature de six villes, par le biais des comités nationaux olympiques respectifs: Bakou, Doha, Istanbul, Madrid, Tokyo et Rome. À l'issue de cette phase, les deux premières ont été écartées par le CIO; quant à la capitale italienne, elle s'était retirée d'elle-même. Pour les trois villes restantes, le travail s'est intensifié. Le dossier à rendre au siège de Lausanne visait l'exhaustivité: vision globale du projet, prise en compte de l'«héritage olympique», environnement et météorologie, transport, sécurité, énergie, marketing – la liste est encore longue.

Tokyo, second round

Ce sera donc Tokyo. Les enjeux sont monstrueux. Économiquement, des retombées positives se sont fait ressentir dès l'annonce et promettent de se poursuivre dans les années à venir. Le Japon, frappé par la crise et ébranlé aussi bien à l'interne que sur le plan international par la catastrophe de Fukushima, pourrait bénéficier ainsi d'un regain de vitalité salutaire. En termes d'infrastructures, héberger les Jeux implique des investissements gigantesques qui devraient servir, si tout va

bien, aux générations futures. C'est en tout cas ce qu'affirmait, au dernier Forum de l'économie vaudoise à Beaulieu, le directeur général du CIO, un Christophe De Kepper très jetlaggé (il était rentré le matin même d'Argentine). Il suffit de se promener dans les rues de Beijing ou de Vancouver pour constater le foisonnement d'installations olympiques – stades, places, piscines, projets immobiliers en tous genres – et la pérennité du logo officiel sur les affiches, les autocollants, les t-shirts et casquettes de magasins de souvenirs, des années après la manifestation.

Idéal olympique et réalité prosaïque

Un immense gaspillage? On est en droit de le penser. On gage que ces sommes monumentales sauraient être mieux allouées, d'autant qu'il est difficile de déterminer qui profite réellement de ces infrastructures démesurées. L'amour du sport vaut-il tous les sacrifices? Et de quel sport parle-t-on – de quel amour –, quand, à ce niveau de compétition, l'unique et bel effort physique est contrebalancé par de complexes questions politiques et économiques?

Il faut pourtant reconnaître que l'idéal olympique fait envie: «Développement et éducation par le sport», «Le sport pour la paix», et même «Femme et sport» (*sic*), l'olympisme triomphant mériterait bien un Nobel. Les

projecteurs médiatiques tournés sur les villes hôtes illuminent néanmoins de nombreuses zones d'ombre: conditions de travail dans les usines indonésiennes où sont fabriqués les maillots officiels (Londres 2012), homophobie (Sotchi 2014). En ce qui concerne Tokyo, la polémique pourrait bien s'intensifier autour de la centrale nucléaire de Fukushima, qui n'en finit pas de baver ses jus radioactifs. L'ennui, c'est que ces scandales n'aboutissent que trop rarement à une amélioration de la situation une fois la manifestation close et les journalistes rentrés chez eux.

Sur la vidéo de présentation, des milliers de cœurs en papier jaillissent des poitrines des athlètes et du public, jaillissent en flots colorés des stades et des rues en direction du ciel, jaillissent de la ville, du pays et se répandent sur la planète. Face à la symbolique de ces images impeccables sur fond de musique glorieuse à vous tirer les larmes, il est bon de faire la part des choses: tout n'est pas rose sous l'égide des cinq anneaux, et l'insigne institution gagnerait à une remise en question de ses pratiques, de ses dimensions, du rôle réel qu'elle peut jouer. Ne serait-ce que pour tenter – on peut rêver – de rendre justice à l'amour du sport. •

Bruno Pellegrino

Ras l'ballon

Le football a longtemps dominé le paysage audiovisuel. Toute bonne chose n'a-t-elle pas une fin?

En juin dernier, invité par la *Gazzetta dello sport* pour la promotion d'une collection de DVD retraçant sa carrière, Maradona n'y est pas allé de main morte, une fois n'étant pas coutume: «Si le foot continue comme ça, si les gens commencent à comprendre que les matchs sont truqués, on n'a plus qu'à s'en aller et regarder les feuilletons.» Celui que l'on surnommait «le gamin en or» nous vendrait-il de faux espoirs?

Toutefois, laissons là les leurres. Le football assoit de jour en jour son emprise sur l'univers audiovisuel et mal en prendra aux malheureux, sportifs et sportives de toutes espèces, qui auraient la fâcheuse idée d'organiser une compétition au même moment. Truquages et scandales de toute sorte n'y changeront rien, ou si peu. Actuellement, les médias ne se nourrissent pas de football; ils s'en gavent, et ce jusqu'à l'indigestion financière. Et ce ne sont pas les dernières sommes versées en droit de diffusion pour le championnat anglais qui mettront à mal nos propos: de 2013 à 2016, les clubs anglais empocheront la modique somme de 2,1 milliards d'euros pour la diffusion télévisuelle de la Premier League.

Les scandales n'y changeront rien

Bien loin du fanatisme d'outre-Manche, nous pouvons, malgré tout, reconnaître à la Suisse un semblant d'équité en matière de partage. Merci Roger, merci Didier!

Et si quelques-uns voyaient encore en l'hiver un repos salvateur, ne criez pas victoire. C'est à peine si vous auriez le temps de ranger vos shorts au placard que le hockey viendra vous remettre à l'ordre. •

Lucile Tonnerre



Agenda

Sur le campus

Événement	Lieu	Date
Journée de la recherche en lettres	Château de Dorigny	7 novembre
Visite guidée: «If Not Yet Done»	Cabanon - Anthropole	7 novembre
Don du sang	Geopolis Amphipôle	12 - 13 novembre 14 novembre
Théâtre: <i>La mouette</i>	La Grange de Dorigny	14 - 16 novembre
Théâtre: <i>A l'hôtel des routes</i>	La Grange de Dorigny	28 - 30 novembre
Conférence de Daniel Künzi: <i>L'histoire suisse vue par un cinéaste</i>	Anthropole 4165	2 décembre
Transgenre: regards pluriels	Amphipôle 189.1	6 décembre
Yoga du rire	Anthropole 1018	10 décembre



MedStache

Tout le mois de novembre
Campus de l'Unil

En novembre, les moustachus de Medstache reviennent pour promouvoir Movember, organisation qui cherche à sensibiliser, d'une manière bien particulière, la gent masculine à propos de ses éventuels problèmes de santé. Ainsi, il s'agit pour les hommes de se raser intégralement la barbe fin octobre, puis de revêtir une moustache témoignant de leur engagement. Medstache s'impose ainsi comme un génial divertissement préventif. •

L.B.

En ville

Événement	Lieu	Date
Metropop festival	Salle métropole	7 - 8 - 9 novembre
Opéra: <i>Die Walküre</i>	Grand Théâtre de Genève	7, 10, 13 et 16 novembre
Swiss Press Photo 13	Château de Prangins	8 novembre 2013 - 2 mars 2014
Swiss Live Talents	Bierhübli de Berne	9 novembre
Salon des antiquaires de Lausanne et des arts du XXe	Beaulieu	16 - 24 novembre
Marchés de Noël	Centre-ville	22 novembre au 24 décembre
Ballet du Grand Théâtre de Genève, par B. Millepied	Fribourg-Equilibre	19 novembre
Draw&Drink	Zinéma	21 novembre
Théâtre: <i>Le malade imaginaire</i>	Usine à gaz, Nyon	21 - 22 novembre
Regional Rock	Centre d'animation de Grand-Vennes	22 - 23 novembre
Bourse aux vinyles	Villeneuve	24 novembre
Hanni El Khatib	Les Docks	26 novembre



Les Urbaines

Du 6 au 8 décembre
Lausanne

C'est le week-end du 6-7-8 décembre que revient le désormais mythique festival des Urbaines. Autre lieu, autre ambiance, c'est le futur pôle muséal qui accueille, cette année, les arts visuels et autres vernissages. Les arts vivants prendront, entre autres, leur quartier à l'Arsenic. Les amoureux de musique, quant à eux, se donneront notamment rendez-vous dans les salles du Romandie. Ce week-end sera aussi propice à diverses conférences au Palais de Rumine sur le rapport qu'entretiennent l'art et les nouveaux médias. •

L.T.



Le chant des prisonniers

Avec «Inmates' Voices», littéralement «voix de détenus», Joséphine Maillefer a réuni auteurs, compositeurs et chanteurs autour d'un but peu commun: donner la parole aux prisonniers. Un projet à découvrir en novembre dans nos contrées.

Les écrivains sont condamnés à mort et incarcérés dans différentes prisons américaines; les compositeurs sont de jeunes Lausannois et sortent de la Haute Ecole de musique (HeMU); les chanteurs ont été soigneusement choisis au sein du milieu choral romand. Le tout fera l'objet d'une dizaine de concerts en Suisse romande entre novembre et décembre. Cette particulière alliance de talents a été imaginée par Joséphine Maillefer, jeune musicienne et compositrice lausannoise. À l'origine: sa correspondance avec Roy Swafford, emprisonné depuis 28 ans dans les couloirs de la mort en Floride. «Les lettres que j'échange avec Roy depuis un an m'ont amenée à découvrir des textes touchants que j'ai souhaité partager... en musique. J'ai donc demandé à mon correspondant ainsi qu'à d'autres prisonniers d'écrire des textes que des jeunes compositeurs lausannois ont mis en musique.» Un souhait rendu possible par le biais de l'association Lifespark, partenaire du projet, qui a pour mission de mettre en correspondance condamnés à mort américains et Helvètes solidaires. Le résultat: les «Inmates' Voices», soit une

dizaine de compositions de style classique, pop et expérimental écrites pour un chœur à huit voix. Le tout est mis en espace par Dominique Tille, également compositeur et chanteur au sein du projet.

Donner la parole et transmettre la musique

Le but de Joséphine est double. D'une part, les textes permettent une ouverture, si petite soit-elle, sur le quotidien et les pensées profondes de personnes privées de liberté et promises à une mort prochaine. Peut-être sont-elles coupables, peut-être non; elles n'en restent pas moins des êtres humains en situation de souffrance. D'autre part, le projet a pour visée d'encourager la composition romande en faisant découvrir le travail de jeunes musiciens et musiciennes de la région.

Un job d'autant moins facile que la plupart des compositeurs n'avait jamais composé pour une telle formation. «J'ai dû faire quelques modifications après le premier envoi de ma compo. J'avais un peu surestimé les choristes...» avoue Renaud Delay, auteur de *Let Me Fly*. «On remarque assez vite qui, parmi les compositeurs, est aussi chanteur!» ajoute Alain Carron, l'une des deux basses du projet. Malgré ces quelques difficultés, tout le monde s'est prêté à l'exercice avec enthousiasme. Percussionniste d'origine, Julien Mégroz a dû trouver un compromis entre ses habitudes de composition et la formation en octuor a cappella. «Finalement je n'ai pas trop pris de risques, surtout au niveau des tessitures. Par contre c'est un peu plus complexe au niveau du rythme.» Sa composition, *The Unknown*, conserve l'idée d'inconnu du texte: on ne sait jamais vraiment où l'on va. Un effet de manque de repères rendu possible, outre une polyrythmie complexe, par la déconstruction du texte. «J'avais choisi un poème

plutôt carré avec des rimes, mais finalement je n'ai pas exploité ces caractéristiques. J'ai plus utilisé le son des mots que leur sens, tout en conser-

même temps, il y avait de tout: de celui qui dit qu'il faut aimer la vie à celui qui crache sur son avocat.»

Malgré son côté un peu glauque, le pro-



Les choristes du projet.

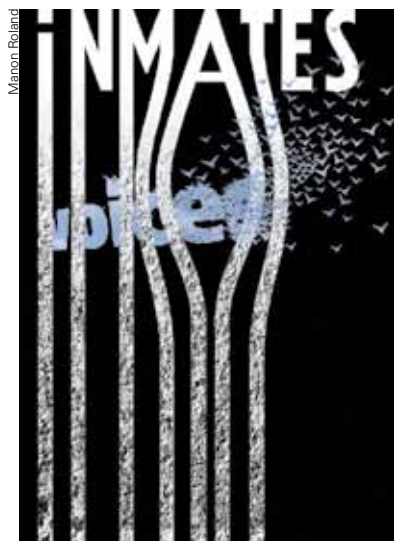
vant l'idée générale», explique Julien. Pour Renaud, l'inspiration est surtout venue de l'atmosphère dégagée par le texte. «L'ambiance de *Let Me Fly* a quelque chose de glauque, mais sans violence. C'est à la fois calme et complètement désespéré, sans être agressif. J'ai donc composé un morceau assez éthéré, doux, planant.»

Composer et chanter pour des criminels

Chaque compositeur a eu le droit de choisir son texte parmi les écrits envoyés. Tous sont conscients de leur origine. Parfois, celle-ci remonte à la surface, mettant en exergue le décalage entre les prisonniers et les musiciens. Face aux mots, tous évoquent un détachement obligatoire. Peu sont allés chercher des informations sur les auteurs. «Les textes se suffisent en eux-mêmes», affirme Alain, qui admet d'autre part avoir été surpris par l'espoir se dégageant des textes. De son côté, Renaud avoue avoir regardé quelques documentaires sur les conditions de détention: «C'est là qu'on se rend compte que ce sont vraiment des cris de désespoir. En

jet a vite séduit les personnes y ayant pris part. Tous les compositeurs abordés ont accepté d'y participer presque immédiatement. «C'est l'occasion de mêler quelque chose qui vient de soi avec un projet à l'impact positif, explique Renaud. C'est plus concret que de donner 50 balles à Terre des Hommes.» Pour sa part, Alain pense que «c'est important pour ces personnes de se rendre compte que quelqu'un s'intéresse à elles». Un point également relevé par Joséphine. Car le pire dans la solitude des prisonniers est peut-être de réaliser que personne n'est conscient de leur existence. Quant à Julien, «c'est une idée qui a du sens. Ça permet de donner symboliquement un peu de liberté. Mais ce qui m'a vraiment touché, tant pour les auteurs des textes que pour nous, c'est l'engagement de Joséphine. Elle a vraiment fait un travail de dingue!»

Du 3 novembre au 10 décembre. Dates, informations et extraits sur www.inmatesvoices.com •



Happy birthday, video art!

Making Space, la nouvelle exposition du Musée cantonal des Beaux-Arts, propose un itinéraire sélectif à travers quarante ans d'art vidéo. Un médium manifestement contemporain rendu accessible par un projet curatorial brillant, à voir jusqu'au 5 janvier.

Le saut est vertigineux entre l'exposition précédente, *Raison et sentiment au XVIII^e siècle*, et celle-ci - si bien que les salles du Palais de Rumine s'en trouvent métamorphosées. L'art vidéo, une pratique redondante et soporifique dont les concepts sont systématiquement incompréhensibles? Pas du tout. C'est là l'exploit accompli par Nicole Schweizer, conservatrice et commissaire d'exposition: un accrochage dynamique et diversifié qui met en valeur chaque vidéo exposée, et des textes explicatifs clairs qui constituent un véritable appui à la compréhension des œuvres. Pas besoin d'être un spécialiste d'art vidéo pour saisir et apprécier Making Space donc, puisque celle-ci se présente comme une parfaite introduction dont on peut espérer qu'elle éveillera la curiosité de chacun.

L'exposition n'aborde pas la vidéo sous l'angle historique et ne suit pas un



Nam June Paik, *Snowing Buddha* (1989).

ordre chronologique. L'espace est bien sûr le fil rouge qui se tisse salle après salle, explorant successivement certains paramètres artistiques comme l'utilisation de la télévision par les précurseurs du média, les espaces de création, le *land art*, l'installation, le son et la narration. Ainsi, moniteurs TV et

projections en tout genre (sur les murs, sur écran ou au sol) supportent les quelques vingt-trois œuvres présentées, une scénographie recherchée intégrant la dimension spatiale du visiteur et faisant écho aux espaces filmés, virtuels. Apprécions encore les savants équilibres entre artistes suisses et internationaux et entre artistes hommes et femmes, qui sont les atouts d'un échantillon vidéo non discriminatoire.

Melting pot de vidéastes

Making Space (40 ans d'art vidéo) est l'occasion de (re)découvrir le célèbre *Global Groove* (1973) de Nam June Paik, considéré comme l'inventeur de l'art vidéo, ainsi que *Limite E* de Jean Otth, réalisée la même année et première acquisition vidéo du musée. A voir

également: l'imposante installation en huit tableaux de Kim Sooja (*A Needle Woman*, 1999-2001), le dyptique «joyeusement féministe» de Pipilotti Rist (*Ever is Over All*, 1997), la fenêtre projetée de Paul Chan (*1st Light*, 2005) et la tête de Bruce Nauman en rotation sur un fond sonore à devenir dingue (*Raw Material MMM*, 1990). Enfin, mieux vaut se donner du temps dans la dernière pièce afin de voir *The House* (2002) de l'artiste finlandaise Eija-Liisa Ahtila en entier.

L'exposition impressionne par l'atmosphère inédite qu'elle crée mais pas par ses images, jamais chocantes ni vulgaires. Grâce à cette pudeur, la porte est ouverte aux enfants, qui pourront même visiter le musée en remplissant un feuillet coloré. •

Jeanne Guye

Découvrez les secrets de la cathédrale sur votre smartphone

À l'ère des tablettes et des smartphones, la prolifération des applications inutiles a parfois de quoi faire peur. Fort heureusement, il y en a quelques-unes qui valent la peine. C'est le cas de «Swiss Art to Go», développée par la Société d'histoire de l'art en Suisse.

La Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) a dévoilé le 22 octobre dernier sa nouvelle application pour tablettes et smartphones. Basée sur le Guide artistique de la Suisse, un ouvrage en cinq tomes comprenant 4500 pages en tout, elle recense plus de 35'000 notices sur les bâtiments suisses.

Plus de 35'000 notices sur les bâtiments suisses

Régulièrement mis à jour, le guide est une référence unique et sans précédent en histoire de l'art suisse. A noter que son contenu, lui-même rédigé par plus de 300 historiens et historiennes de l'art depuis 1932, a été enrichi lors du passage à l'application par de

nouvelles contributions concernant l'art contemporain. Le projet est en outre parrainé par Alain Berset, conseiller fédéral et ministre de la Culture.

Etre touriste chez soi

Trilingue, l'application propose ses notices dans la langue officielle des régions traitées. Elle sera complétée en 2014 et 2015 par de nouvelles contributions, et une traduction intégrale en anglais est d'ores et déjà prévue pour fin 2014. Disponible pour Android, iOS et même Windows phone, le projet de la SHAS propose en outre une multitude de fonctionnalités plutôt funky et ludiques. Par exemple, le scan d'un bâtiment offre des informations sur celui-ci. D'autre part, la géolocalisation permet d'être guidé vers un monument recherché, ou même d'organiser des itinéraires minutés à partir de la



L'application permet entre autres d'organiser des itinéraires.

position actuelle de la personne. Une belle occasion de redevenir touriste

dans son propre pays.

Briller en société

A noter que l'application fait aussi office d'audioguide, histoire de devenir incolable sur l'architecture en Suisse de l'Antiquité à nos jours. Le tout pour 10 francs.

Pour celles et ceux qui aimeraient briller à la prochaine réunion de famille en scannant la maison de grand-maman, rendez-vous sur www.satg.ch! •

Séverine Chave

Découvrez les vidéos de promotion sur la page Facebook de l'application: [facebook.com/swissarttogofr](https://www.facebook.com/swissarttogofr)



Chroniques Deluxe

Musique, cinéma, littérature, bande dessinée, sites internet... L'auditoire vous propose à chaque numéro de découvrir quelques perles rares. De la culture à consommer sans modération.

A pleurer de rire!

Nos femmes, une pièce d'Eric Assous mise en scène par Richard Berry, est jouée en ce moment au Théâtre de Paris. Récit.

Un soir d'octobre, me voilà dans un de ces nombreux théâtres (parisiens) qui peuplent le 9^e arrondissement. La salle est comble. On le comprend aisément: Richard Berry, Daniel Auteuil et Didier Flamand s'apprêtent à monter sur scène.

Le brouhaha qui règne dans la pièce nous plonge déjà dans une bonne ambiance. Peu à peu, le calme s'installe et le rideau se lève, dévoilant deux hommes dans un salon attendant un troisième, en retard. Ce dernier vient en fait d'étrangler sa femme – une intrigue à la fois simple et efficace permettant des dialogues hilarants entre trois personnages stéréotypiques.

La pièce aborde avec justesse et humour des sujets certes déjà vus mais inlassables, tels que l'amitié, l'amour, la vérité. Au centre du propos: les femmes, omniprésentes du début à la fin malgré un casting masculin – au point qu'on les croirait aux côtés des trois compères!

Auteuil et Berry s'affichent dans toute leur splendeur. Ces acteurs, adeptes de cinéma, excellent dans cette comédie dramatique, qui sait nous faire passer du rire aux larmes en un rien de temps. Didier Flamand, moins connu que ses collègues, n'est pas en reste pour autant et sait s'imposer au milieu des stars. Tous trois partagent une complicité palpable: on la distingue aux saluts comme en plein jeu, lorsqu'ils se retiennent de rire en présentant de délicieuses petites moues.

La soirée se clôt sur une standing ovation d'un public enchanté.

On n'oubliera pas Berry qui, prouvant qu'il n'aime pas que les chanteurs morts et avouant son amour pour le rap, chante et se déhanche sur *Ma benz*. •

F.U.

L'impro c'est rigolo

Mais ça peut être triste aussi, quand c'est bien fait. Micro topo des structures de l'improvisation théâtrale dans le canton de Vaud - en espérant attiser votre curiosité!

L'impro, ce n'est pas qu'un exercice d'échauffement du corps et de la tête, c'est une discipline à part entière qui donne lieu à des représentations publiques, généralement des matches. Le match d'impro, spectacle importé du Québec, utilise les codes du hockey sur glace: il est la rencontre théâtrale de deux équipes dans une fausse patinoire, dont les improvisations de



Match professionnel 2013: vote du public.

quelques minutes sont surveillées par un(e) arbitre en tenue rayée. Il existe une multitude de catégories, sorte de contraintes de style ou de forme imposées aux improvisateurs afin d'encourager tantôt le chant, les rimes ou encore certains genres dramaturgiques ou cinématographiques.

Mais l'impro, ce n'est pas que des matches: il y a d'autres spectacles plus expérimentaux, moins codés, moins rigides. Ces spectacles sont souvent l'occasion de jouer des improvisations plus longues, avec des histoires plus construites et parfois plus sérieuses, davantage comme le théâtre conventionnel, ou pas. Tout est possible.

L'impro, ce n'est pas qu'un truc de comédiens québécois, c'est aussi un truc d'écoliers vaudois (pour les plus précoces d'entre nous), qui s'inscrivent pour une raison ou une autre à ce mystérieux cours fac et qui se retrouvent, quelques mois plus tard, à enjambrer une patinoire devant un public pour représenter leur collège. Certains y prennent goût et rejoignent une équipe junior, jusqu'à leur vingt ans, puis il faut encore changer et passer en ligue A, réservée aux plus per-

sévérants, aux *addicts*.

Fondée il y a vingt-cinq ans, l'Association vaudoise des ligues d'improvisation (AVLI) compte environ huit cents membres, répartis dans quarante-huit équipes elles-mêmes réparties dans trois ligues (écolière, junior et A). A chacune son tournoi et ses galas, concrètement une multitude de matches et quelques projets expérimentaux, ce qui fait un total de septante événements par saison pour la salle du Cazard à Lausanne, auxquels il faut ajouter encore une dizaine d'événements extérieurs, dont l'incontournable match professionnel et international à la Vallée de la Jeunesse. L'AVLI n'est toutefois pas le seul organe vaudois de l'impro – de nombreuses troupes en font parallèlement sans que j'aie la place de les aborder ici.

Maintenant vous savez, et peut-être que vous viendrez: la saison commence ce week-end, avec un concept improvisé par la troupe ImproLabo le vendredi 8 et un match de gala opposant les maîtres de cérémonie aux arbitres de l'AVLI le samedi 9 novembre, à 20 h. Ça va être super chouette!



B.F., fameux improvisateur d'antan.

Stages d'impro à la Grange de Dornigny le week-end des 14 et 15 décembre (débutants et avancés, sur inscription).

Plus d'informations sur la saison qui s'ouvre: www.avli.ch •

J.G.

R.I.P. Halloween

Drôle de fête que celle-ci et drôle de succès a-t-elle eu par ici, en Europe. Constat de décès.

Ce texte parlera davantage aux étudiants et étudiantes d'aujourd'hui, comme moi, qui incarnent la génération Halloween: ils ont grandi pendant le «boum» de la fête et se sont rendus, tous les 31 octobre, aux portes du voisinage, déguisés en sorcières, squelettes, zombies, etc., pour récolter des bonbons. A l'époque, les magasins étaient remplis d'accessoires macabres et de friandises en forme de rats et de dents de vampire dès le mois de septembre, et aux yeux des enfants que nous étions, Halloween était la fête de l'automne, au même rang que Noël en hiver et Pâques au printemps. Mais Halloween, force est de le constater, s'est fané. A qui la faute? Certainement pas les enfants. Est-ce les parents, agacés par la morale et l'origine douteuses de la célébration, qui ont refusé de s'investir pour équiper leurs mômes et les accompagner? Est-ce les voisins, gênés par ces interventions intrusives, qui ont cessé d'acheter des provisions sucrées? Ou est-ce les commerces, estimant le phénomène pas assez rentable, qui ont reculé et mis de côté les articles s'y référant?

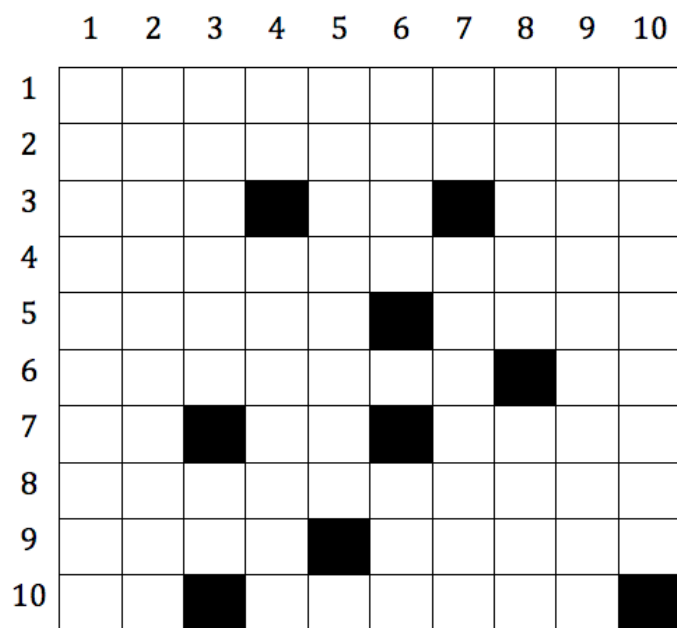
Quoiqu'il en soit, les anti ont gagné. «Fête commerciale, fête païenne, fête importée» sont des arguments récurrents... Je leur en veux simplement de s'insurger contre une date qui, pour parler kitsch, a bercé mon enfance. Qu'ils se figurent que Halloween n'a pas été importée du continent américain mais des îles Anglo-Celtes, d'où elle est originaire. On la considère souvent comme un héritage de la fête païenne de Samain, mais certains récusent cette théorie, affirmant que Halloween est simplement la «veillée de la Toussaint» (traduction littérale), et donc une fête certes marginale mais catholique.

Aujourd'hui, en Suisse, elle ne se fête pratiquement plus que dans certains clubs. C'est que nous autres «vieux» de la génération Halloween avons trouvé d'autres manières de la maintenir en vie. •

J.G.



Mots croisés



Par Alexis Rime

Horizontal

1. Fit entrer dans la loi. 2. Leur tournure est parfois inattendue. 3. Pour conduire les chevaux. Fin de voyage. Possessif. 4. Ferai disparaître. 5. Pressait. Édith, autrement dit. 6. Gros quand il est haut. Platine. 7. Au bout de la nuit. Pratique douloureuse. Avala. 8. Gaz naturel. 9. Encense. Arbres tropicaux. 10. Finit bien. Servis à cinq heures.

Vertical

1. Qui se retourne facilement. 2. Note. 3. Qui fait tilt. Laisse le choix. 4. Mauvaise note. Émissions peu appréciée. 5. Acceptable. 6. Mot de la fin. Sur la note. 7. Apprécié dans le milieu. Saouler. 8. Début sans fin. Perd du prestige quand on la croise. 9. Rétrofuturiste. 10. Peuvent combler un manque de bol.

Solutions

Horizontal
1. 1. REGULARISATION, 2. EVENEMENTS, 3. VAN, GE, TES, 4. EMINERAL, 5. RUAT, MOME, 6. SALAIRE, PT, 7. IT, 8. CRUT, 9. LOUE, TECKS, 10. EN, SUCRES.
Vertical
1. REVERSIBLE, 2. EVALUATION, 3. GENIAL, OU, 4. UN, MIASMES, 5. LEGITIME, 6. AMEN, TTC, 7. RE, 8. INTRO, RACE, 9. STEAMPUNKS, 10. ASSIETTES.

Abonnez-vous !

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Informations à retourner à
abograttuit@auditoire.ch

ou à

L'auditoire - bureau 1190
Unil, Bâtiment Anthropole
1015 Lausanne

N'oubliez pas, vous pouvez aussi nous soutenir à hauteur de n'importe quel montant:
envoyez un mail à abosoutien@auditoire.ch

Fonds de tiroirs

Chien méchant
méchant



En mettant le nez dans nos tiroirs, nous avons mis la main sur des archives pour le moins poignantes et compromettantes. Nos illustres prédécesseurs de *L'auditoire* s'y mettent à nu. Saurez-vous les remettre?

A. mes rêveries de promeneur solitaire la plus belle des illuminations de ma vie. Une superbe *nana*, qu'on nommait entre amis la *charmeuse de Parme*, m'aborda en me disant que j'étais un *beau ténébreux* et qu'elle désirait que je devienne son *amant*. Dès lors, *parallèlement* à mes études, j'entraîs sans le savoir dans le monde des *liaisons dangereuses*. Au nom de mon *éducation sentimentale*, nous passâmes de nombreuses *nuits blanches* dans une *maison de rendez-vous*. Ces *fêtes galantes* me firent bien vite perdre le *noir*, ce qui provoqua un *malentendu* entre nous. En effet, elle voulait avant tout de *l'argent* pour son *souteneur*. Moi, qui me prenais pour un *Don Juan*, je n'étais qu'un *idiot* qui ne comprenait rien à sa demande. Le proxénète, que ses intimes nommaient *Nico-le-maque-sans-éthique*

H. Le papet, bande de Vaudois, vous aimez: on prend des poireaux, bien fermes, que l'on coupe en très petits morceaux, jusqu'à ce qu'un seul de ces morceaux devienne indifférenciable du reste de la masse. Puis l'on mouille ces très petits morceaux de poireaux dans un bouillon grasseux et odorant dans lequel la masse de poireaux va goger (du vaudois goguet) de longues heures durant, s'imbibant du fond de bouillon, se fondant lentement en lui, jusqu'à atteindre cet état de papet bien nommé, à mi-chemin entre les petits pots pour bébés et le budwig de votre bien-être.

B. toutes ces techniques sont employées, mais dont les résultats restent probants. Quant à la convention pour l'acte lui-même, respectez avant tout les préliminaires: "d'abord la bouche, puis la poitrine et rapidement vers le sexe où tout normalement converge", disait Yvette Théraulaz. Et si vous ressentez un vague soupçon d'inachèvement, de bestialité, de culpabilité post-coïtale, sachez, et ce sont nos scientifiques qui l'affirment, que la tendresse a son importance, et que cela peut se régler facilement en prolongeant les caresses prodiguées en guise d'introduction et de conclusion.

E. Elle - Qu'il prouve sa pour moi!
Lui - Je l'aime. C'est tout.
Elle - C'est tout?
Lui - Non. (Pause. Il l'embrasse.)
Elle - C'est tout?
Lui - En fait non, je ne t'aime pas c'est bien plus que cela.
Elle - Je crois que je comprends.
Lui - Enfin, si tu dois dire quelque chose, disons que je l'aime.
(Elle ne dit rien. Lui caresse les cheveux de l'index.
Puis, l'embrasse.)

I. *Orginus*, éclatant de rire - Quelle différence? Sache, mon p'tit vieux, que je suis amoureux de toutes les femmes et que c'est pour ça qu'il m'est nécessaire de "baïser", comme tu dis, avec toutes. Pourquoi crois-tu qu'on parle de *faire l'amour*? Pour la bonne et simple raison que le sentiment n'existe pas tant qu'on ne l'a pas fait. Et dès l'acte terminé, le sentiment disparaît. Pourquoi aussi parle-t-on de *petite mort*? Simplement parce qu'à chaque fois le sentiment meurt, celui-là même qui était né quelques minutes plus tôt. (Il se retourne et murmure en ricanant.) Baiser... avec toutes. Toutes!

C. FAUT-IL PRENDRE LA BASTILLE RECTORALE ET GUILLOTINER LE CONSEIL D'ETAT?



E. Vous le pensez, on confirme, l'être humain est fondamentalement simple. Dans le premier camp, on retrouve la pluie, l'école, les flics, les parents, et dans le deuxième, les tatouages, le hard-rock, les chiens, les gros nichons et la baise, seul ou à deux. Basic.

G. De la sorte, les inscriptions cloacales de Dorigny restent l'élément-clé pour la compréhension de la culture de ce temps.

Les graffiti de Dorigny se trouvent, pour la plupart, dans les cabinets de toilettes «hommes» du Bâtiment central et du Bâtiment des Sciences Humaines (BFSH II). Le peu qu'on découvre dans les cabinets «femmes» sont en général des plaintes ou des recommandations sentimentales.

- MLF = mouvement des lesbiennes frigides²
- GSSA: groupe suisse des Sidaïtes (sic) Androgines (sic)³
- Le GSSA mourra⁴
- Le chocolat constipe: heureusement il y a le GSSA pour nous faire ch...⁵
- Grève des femmes? HA! HA!⁶
- Le Dalaï Lama a géré ici⁷
- Les Tessinois puent¹⁰

- A. GSSA: pédés et drogués - B. Le GSSA t'emm... sinistre con! - C. (?) Et d'ailleurs, un p'tit joint de temps en temps, ça t'frais (sic) pas d'mal¹²

- A. Nous sommes tous des Kurdes irakiens

- B. Vous êtes tous des trous du Kurde!¹³

J. Constantin, doctorant en droit, thèse sur le droit matrimonial suisse

Personne physique, ayant subi les dommages mais peu les intérêts de la dissolution de son premier régime matrimonial, cherche jeune personne physique, ayant l'âge requis, le discernement (CC art.97 al.1) et n'étant pas de parenté trop proche (CC art.100), pour contracter, après fiançailles, un nouveau régime matrimonial, avec participation aux acquêts si revenu important et séparation des biens si revenu peu important. Toute erreur essentielle (prostitution, frigidité,...), tout dol ou menace entraîneront une nullité du contrat, conformément aux dispositions du code civil. De plus, une action en justice sera engagée pour réparation morale. *Judicatum solvi*! ["Que ce qui est jugé soit payé"]... Réponses à adresser à mon avocat, Me Wilhelm, Av. du Tribunal fédéral 3, 1006 Lausanne.

A. - B. - J. : Antonio Rodríguez, professeur de littérature à l'Unit
C. - D. : Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat vaudois
E. - H. : Isabelle Falconnet, directrice du Salon du livre de Genève et journaliste à L'Hebdo
F. - I. : Farhi Derder, conseiller national et ex-journaliste à la RSR
G. : Slobodan Despot, éditeur fasciste